

Tshisekedi premier ministre du Zaïre

d'après Reuter et AP
KINSHASA

Étienne Tshisekedi, nommé premier ministre du Zaïre pour la seconde fois en moins d'un an, s'est engagé hier à instaurer la démocratie dans son pays.

Dans un geste interprété comme un défi lancé au président Mobutu Sese Seko, la Conférence nationale a élu vendredi un de ses plus farouches opposants pour diriger le pays jusqu'aux premières élections multipartites.

Le président Mobutu a aussitôt répliqué en annonçant la mise sur pied de sa propre commission chargée de rédiger une constitution et en appelant à la tenue d'élections dans les six à huit prochains mois.

«Le pays a connu beaucoup de discours, l'occasion nous est donnée de poser des actes. Ce sont ces actes qui comptent», a déclaré Étienne Tshisekedi après son élection.

Cet homme de 59 ans, qui symbolise aujourd'hui l'opposition au régime de Mobutu instauré voilà 27 ans, doit maintenant mettre en place un gouvernement de transition jusqu'aux élections, dont la date n'a pas encore été fixée.

Autrefois un des principaux dirigeants du pays, il a commencé à s'opposer au régime en 1980, ce qui lui a valu d'être emprisonné et assigné à résidence à plusieurs reprises.

Depuis la décision du président Mobutu de laisser la Conférence nationale désigner le premier ministre, Étienne Tshisekedi faisait figure de favori pour succéder à Nguza Karl-I-Bond.

«Maintenant que le peuple, grâce à son courage, a retrouvé la liberté et la démocratie, il faut qu'il en use pour pouvoir être maître de son destin», a déclaré Tshisekedi dans sa première déclaration après son élection. Il a promis un «gouvernement de la démocratie, celui où le peuple est associé directement à la gestion de ses intérêts supérieurs».

Étienne Tshisekedi a remporté 71 pour cent des suffrages, devançant largement ses rivaux Thomas Kanza et Bompande Bonkumu Loniangela, qui ont recueilli respectivement 734 et 4 voix sur 2651 délégués. L'annonce de son élection, retransmise en direct à la télévision, a provoqué des célébrations de rue à Kinshasa.

Le nouveau premier ministre a demandé au président de la Conférence nationale, Mgr Monsengwo Pasinya, d'accepter la présidence d'un Haut conseil de la république, qui se substituera à la Conférence et sera chargé de mettre en oeuvre la transition démocratique. En principe, le président Mobutu devrait rester à la tête du pays, mais avec des prérogatives nettement restreintes.

DÉPÊCHES

RUSSIE

Échec de la grève

Les contrôleurs aériens russes ont mis fin à leur grève hier sans être parvenus à perturber sérieusement le trafic aérien au-dessus de la Russie. Il semble que la grève ait échoué en raison de la faible mobilisation des contrôleurs — beaucoup se sont normalement rendus à leur travail — et de l'emploi de personnel militaire pour remplacer les grévistes dans certains aéroports. La plupart des vols, y compris les vols internationaux, ont été assurés normalement. Les aiguilleurs du ciel demandent des augmentations de salaire et la création d'un organisme unique de contrôle de la navigation aérienne.

HONECKER

Cancer du foie

Le dirigeant communiste de l'ex-RDA, Erich Honecker, écroulé à Berlin pour plusieurs chefs d'inculpation dont 49 meurtres, souffre d'un cancer du foie et ne pourra probablement jamais être jugé, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Honecker, qui aura 80 ans le 25 août, «souffre d'un grave cancer du foie» et «son espérance de vie est inférieure aux deux ans que prendrait au moins son procès», selon l'hebdomadaire, qui cite les résultats des derniers examens médicaux subis par Erich Honecker à l'hôpital de la prison Moabit, où il est incarcéré.

Premier convoi de l'ONU à Gorazdé



d'après Reuter et AFP
SARAJEVO

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile en Bosnie, un convoi humanitaire de l'ONU a atteint hier Gorazdé, ville de l'est de la République où sont bloqués 70 000 musulmans assiégés par les forces serbes.

Escorté par des véhicules blindés, le convoi, composé de huit camions transportant 46 tonnes de nourriture et de médicaments, a bravé durant le trajet des tirs d'artillerie à Rogatica, en Croatie, avant d'atteindre Gorazdé, à 20 km de là, vers 16 h locales.

De violents combats se déroulaient dans l'après-midi autour de la ville. Des sources militaires serbes citées par l'agence Tanjug ont indiqué que les forces serbes «défendent avec acharnement» le relais de télévision de Trovrih, dominant la ville de Gorazdé, attaqué par les «bêrets verts», forces bosniaques fidèles au président Alija Izetbegovic.

La radio croate a de son côté rapporté que l'infanterie serbe tentait de prendre la ville en tenaille, en utilisant notamment la route qu'a emprunté le convoi de l'ONU. Les combats dans la région de Gorazdé, à population majoritairement musulmane, durent depuis 104 jours.

L'arrivée du convoi de samedi constitue une première mise à l'épreuve des propos du dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Ce dernier a assuré que ses forces n'entraveraient pas l'acheminement de l'aide humanitaire dans la République, après le vote jeudi par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution autorisant le recours à la force pour garantir l'aide humanitaire.

La ville de Gorazdé, assiégée depuis le 21 mars par les forces serbes qui tiennent les hauteurs environnantes, n'a pas été ravitaillée depuis le début du siège.

Indifférents au drame qui se joue autour d'eux, des enfants jouent au ballon devant un immeuble calciné du centre de Sarajevo, où la plupart des constructions ont subi des dégâts.

PHOTO AP

ge. Lors d'une liaison radio le 4 août, le maire de Gorazdé avait affirmé que sa ville, peuplée de 37 000 habitants avant la guerre, en comptait près de 100 000 à cause de l'afflux de réfugiés musulmans chassés des villes des alentours tombées aux mains des forces serbes. Les habitants se nourrissent de légumes et de pain sans sel. Les quelques sources d'eau potable ne peuvent être approchées que la nuit pour éviter les tireurs d'élite serbes, selon le maire.

Le HCR avait déjà tenté de rejoindre la ville le 23 juillet dernier avec une escorte de la Force de protection des Nations unies. Tombée dans une embuscade, la première expédition avait rebroussé chemin à faible distance de la ville. Les vivres contenus dans deux véhicules endommagés par une mine avaient été distribués sur place à la population locale.

Les forces serbes sont entrées en outre dans la ville de Stolac (Herzégovine orientale, 30 km au sud-est de Mostar), après une matinée de violents combats avec les forces croato-musulmanes, a annoncé Tanjug.

Par ailleurs, le Département d'État a vigoureusement protesté hier à la suite de l'expulsion du correspondant du *New York Times* Chuck Sudetic par les forces serbes de Bosnie-Herzégovine. Sudetic enquêtait sur les accusations d'atrocités commises dans les camps de détention aux environs de Banja Luka.

Alors que l'ONU a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie (conditions de détention dans les camps et «épurations ethniques»), un journaliste du *Guardian* de Londres a fait état de civils serbes détenus par les forces croates «dans des conditions difficiles et humiliantes, même si elles ne sont pas inhumaines», après avoir visité une prison et camp à Capljina (sud de la Bosnie).

Ed Vulliamy a indiqué avoir visité une prison tenue secrète et dirigée par la milice Conseil de défense croate (HOS) à Capljina. Il a affirmé y avoir vu un grand nombre de prisonniers hommes et femmes accroupis dans des hangars sombres. Dans un autre camp administré par la police militaire croate, des hommes et des femmes se présentant comme des civils étaient détenus, en violation de la Convention de Genève.

Ed Vulliamy a ajouté que même si les prisonniers serbes «faisaient pitié à voir», ils étaient «de toute évidence en meilleure condition» que les musulmans retenus par les Serbes à Omarska, camp qu'il avait été le premier à visiter la semaine dernière.

Les Serbes de Sarajevo

PATRICK RAHIR
Agence France-Presse
SARAJEVO

Certains vivent dans la terreur, d'autres avouent une sourde inquiétude. Le monde des Serbes de Sarajevo a basculé un jour d'avril où des nationalistes serbes ont fait le siège de la capitale bosniaque.

Beaucoup voudraient quitter la ville encerclée, même s'ils n'ont aucune sympathie pour l'idéologie de ceux qui font le coup de feu dans l'autre camp.

Les citoyens serbes de Bosnie-Herzégovine (51 p. cent) ont des droits égaux à ceux des musulmans majoritaires (44 p. cent) ou des Croates (17 p. cent). Ils sont présents dans les organes du pouvoir et à l'état-major des forces armées bosniaques, comme le numéro deux, Jovan Divjak, ancien colonel de l'armée fédérale ne à Belgrade. Plusieurs Serbes sont des chefs célèbres des forces bosniaques, comme Dragan Vikić, un «résistant» de la première heure.

Le président bosniaque, le Musulman Alija Izetbegovic, ne manque pas une occasion de dénoncer les exactions ou les brimades contre les Serbes, mais les bavures sont parfois difficiles à empêcher.

La guerre et la propagande des deux camps ont fait des ravages dans une population qui sort à peine du communisme.

Les témoins les plus apeurés, souvent des femmes seules, parlent de camps de concentration secrets à Sarajevo, d'un bordel militaire où sont retenues des filles serbes, ou de la montée inexorable d'un islam intolérant.

D'autres, comme Braco Kocovac, sont plus posés, mais reconnaissent qu'à terme, les conséquences de la guerre risquent d'être graves.

«Il est clair qu'il y a des actes de vengeance, dit-il, il est difficile pour quelqu'un dont on a tué la famille, détruit la maison, de faire la différence entre Serbe et Tchétchik» (combattant nationaliste serbe).

M. Kocovac, 69 ans, un ancien communiste devenu homme d'affaires, a créé un forum des Serbes de Sarajevo, pour recueillir les plaintes de ceux qui ont peur de s'adresser à la commission gouvernementale ad hoc.

Des Serbes ont été arrêtés sans raison, battus, maltraités, racon-

te-t-il. Beaucoup d'appartements de Serbes ont été fouillés, à la recherche des armes de guerre qui auraient dû être remises aux autorités. Il cite un cas d'appartement occupé de force.

«Les pires incidents ont eu lieu au début de la guerre, dit-il, mais ça continue».

En juillet, une famille de six personnes, les Riztovic, a été tuée par deux hommes en uniforme des forces bosniaques, qui n'ont jamais été retrouvés.

Pour Angelina Knezevic, une Croate de père serbe, le pire est passé. Le temps n'est plus où, aux barrages, les miliciens cherchaient à distinguer les catholiques (Croates) des orthodoxes (Serbes) à leur façon de faire le signe de croix, avec cinq doigts pour les premiers, trois doigts pour les seconds.

Avec son prénom catholique, Angelina n'est pas menacée, mais elle aimerait quitter la ville bombardée, pour Macha, sa petite fille blonde de 12 ans.

Djuro Vujinovic, vétérinaire, a essayé de rejoindre sa famille qu'il avait évacuée sur Belgrade par le dernier vol régulier quand la guerre a éclaté. Il a été attrapé à la mi-mai lors d'une tentative maladroite et a passé cinq jours en prison. Depuis, il n'ose plus prendre ce risque. Sa voiture a failli être volée, son appartement être mis sous scellé et on a voulu lui refuser une carte de rationnement. A chaque fois, ses voisins musulmans sont intervenus en sa faveur.

Comme beaucoup d'autres Bosniaques, Djuro voit dans la victoire des partis nationalistes aux élections d'avril 1990 la source de la guerre. Mais il est prêt à gagner la Serbie nationaliste. Une blessure à la hanche lui évitera la mobilisation, croit-il.

Zjelko Vidic, 35 ans, et sa femme Svetlana, 38 ans, n'iraient à Belgrade sous aucun prétexte. «J'ai peur de la guerre civile en Serbie, elle est inévitable», dit Zjelko. Ce couple avec trois enfants envisage de gagner l'Australie sans espoir de retour.

Tous deux se sentent citoyens bosniaques avant tout et pour eux, rien n'a changé dans les relations de travail ou avec les voisins. «Mais c'est la guerre».

Dans la partie de Sarajevo encore contrôlée par le gouvernement bosniaque, il reste 30 000 Serbes contre 55 000 environ avant la guerre, selon les estimations du comité chargé de la distribution de l'aide humanitaire.

Cessez-le-feu en Abkhazie

d'après Reuter et AFP
SOUKHOUMI

Les responsables du gouvernement de Géorgie et ceux de la région sécessionniste d'Abkhazie sont parvenus hier à un accord de cessez-le-feu.

«Nous avons décidé de séparer immédiatement les forces rivales. Cette décision nous permettra de poursuivre les discussions. C'est un premier pas», a déclaré le ministre abkhaze de l'Intérieur, Alexandre Ankvab à l'issue de pourparlers de paix qui se sont tenus à Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie. En fin de journée, les combats avaient cessé temporairement. Au moins 25 personnes ont été tuées et 68 blessées lors des affrontements survenus dans cette ville et à Gali et Otchentchira, plus au sud, selon un bilan abkhaze.

De source abkhaze autorisée, on rapporte que le gouvernement géorgien, représenté à Soukhoumi par deux des principaux collaborateurs d'Édouard Chevardnadze, a également accepté d'interrompre l'acheminement de troupes vers le port de Goudauta, situé sur la mer Noire, à 80 km de Soukhoumi.

Mais les deux parties sont pessimistes sur les chances du cessez-le-feu. Il va y avoir un grand massacre, ici», a déclaré Zourab Atchba, membre du parlement régional. Les troupes géorgiennes ne semblent pas plus disposées à se retirer et à faire taire les armes. «Nous sommes venus ici pour punir les Abkhazes et nous ne partons pas tant que nous n'aurons pas accompli notre mission», a déclaré un soldat géorgien.

Quelque 3000 gardes géorgiens étaient entrés vendredi en Abkhazie pour officiellement neutraliser les partisans de l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia réfugiés dans l'ouest du pays.

En outre, un régiment de parachutistes russes sera envoyé très prochainement en Abkhazie, a annoncé la télévision centrale de la CEI citant une déclaration officielle du ministère russe des Affaires étrangères. Cette décision, prise en accord avec les autorités géorgiennes, a été motivée par «la situation dangereuse créée pour les ci-



Des hommes soupçonnés d'être des espions anti-gouvernementaux en Abkhazie sont étendus face contre terre en attendant d'être interrogés par la police géorgienne. PHOTO REUTERS

toyens russes dans cette république».

Le régiment devra «renforcer les unités militaires russes stationnées sur le territoire de l'Abkhazie» et «garantir la sécurité et l'évacuation des quelque 2000 citoyens russes ainsi que du personnel de deux maisons de repos dépendant du

ministère de la Défense à Soukhoumi», la capitale abkhaze, a ajouté la télévision. Le ministre russe de la défense Pavel Gratchev a demandé la garantie de l'invulnérabilité des forces armées russes stationnées en Abkhazie dans un message adressé aux autorités abkhazes et géorgiennes.

Éditorial

Les femmes militaires et le harcèlement sexuel

Des scandales de harcèlement et d'agression sexuels honteux et outrageants secouent actuellement l'armée américaine et ternissent à nouveau son image. Ils soulèvent de vives protestations et l'indignation des Américains.



La révélation de nombreux cas d'agressions sexuelles durant la guerre du Golfe, impliquant des GI et des militaires américaines, avait déjà été très mal accueillie. Mais le dernier cas, celui de vingt-six femmes, des officiers de la marine et des civiles, agressées sexuellement dans les couloirs d'un Hilton de Las Vegas par un groupe de pilotes et de Marines lors d'un congrès professionnel, c'est la goutte qui a fait déborder le vase, même pour les plus irrédutibles parmi les citoyens.

Il est évident que la sévérité des sanctions sera exemplaire. Allant même jusqu'à l'expulsion des rangs de l'armée américaine des personnes reconnues coupables.

Par ailleurs, ces révélations troublantes sèment le doute. Quelle est la situation réelle des relations qui existent entre les hommes et les femmes dans les forces armées américaines?

La tradition américaine sur l'intégration des femmes dans ses rangs est remise en cause. Des erreurs sont reconnues. Mais la principale raison pour expliquer ce machisme intolérable, là comme ailleurs, demeure la mentalité particulière et vieux jeu

de certains hommes, dans ce cas-ci des militaires, pour lesquels la place d'une femme se trouve encore à la cuisine et dans la chambre à coucher pour le plaisir.

Le libéralisme du modèle américain, si souvent louangé, vient de perdre quelques galons. Étrangement, mais fort heureusement cette fois-ci, c'est le modèle des Forces armées canadiennes qui mène le bal au palmarès de la saine intégration de ses recrues féminines qui comptent pour 10% de ses effectifs.

Actuellement, et à l'encontre des scandales américains, les relations hommes-femmes au sein des Forces ou ces dernières ont accès à tous les postes, même ceux de combat dans les divisions de fantassins, causent très peu de problèmes selon ses dirigeants.

Qu'est-ce à dire? Que les responsables des Forces armées canadiennes ont bu de la potion magique et inventé une formule *idiot proof*? Pas du tout. La règle appliquée ici, c'est celle du gros bon sens et d'une application stricte du règlement. Les cas de harcèlement ou d'agression sexuelle sont traités avec beaucoup plus de rigueur par les autorités canadiennes.

Que les futures recrues hésitantes soient rassurées. En principe, aucune forme de harcèlement ou d'agression à l'endroit d'une autre personne n'est tolérée. Les commandants ont le plein pouvoir de sanctionner ce genre de comportement et les militaires jugés coupables ou compromis sont sujets à des sanctions criminelles et le plus souvent à l'expulsion des rangs.

Une agression sexuelle coûte habituellement sa carrière au militaire reconnu coupable.

La promiscuité évidente et à long terme des militaires hommes et femmes sera toujours susceptible de provoquer des situations propices à des rencontres plus intimes, à des relations autres que celles d'une saine camaraderie. C'est ainsi qu'au chapitre de la prévention et des erreurs à éviter, les Forces armées canadiennes ont éliminé les ghettos. Seuls les besoins sanitaires en fonction des sexes sont planifiés. Pour le reste, il n'y a plus d'hommes, plus de femmes. Que des soldats et un solide esprit d'équipe.

Un raisonnement fort logique dans la perspective où tout ce qui est interdit attire comme l'aimant, la séparation des deux sexes engendre seulement des problèmes et ne contribue qu'à créer des ghettos à l'intérieur des bases militaires.

Un raisonnement dont l'application ne met évidemment pas toutes les femmes militaires à l'abri de harcèlement et des agressions mais qui contribue à donner d'excellents résultats.

Il reste à souhaiter que la rigidité dans l'application du règlement dans les Forces armées et l'évolution des mentalités permettront toujours d'éviter que des scandales «à l'américaine» n'éclatent. Tout en continuant à mener le combat contre le harcèlement sous toutes ses formes.

Claudette TOUGAS

Une médaille de lumière

HENRIETTE LANCTÔT

L'auteure est présidente de l'Association des femmes d'affaires du Québec.

Ma chère Sylvie, Nous te connaissons depuis longtemps. Cela remonte à décembre 1983, alors que tu remportais le Trophée Espoir des Héros du samedi de Radio-Canada.

Depuis lors, nous avons suivi de loin ton évolution et nous nous sommes réjouis de tes succès répétés. Ici et là nous entendions parler des obstacles que tu rencontrais; mais que toujours tu franchissais. Tu étais de la trempe des héroïnes et nous pouvions rêver aux plus hauts sommets à ton sujet.

Barcelone, dans la foulée, ne pouvait être différent. Tu étais déjà championne mondiale, et tu étais dans une forme formidable, on ne peut plus prête. Nous te voyions déjà gravir le podium central et afficher un large sourire, du haut de tes 1,80 mètre, la médaille d'or solidement accrochée à ton cou. Notre cœur battait à cette seule pensée et nous imaginions ce que pouvait faire le tien. Nos émotions vibraient sur toutes les fréquences au-delà des océans, en attendant le moment ultime de leur résonance et de notre extase communes. Mais il en fut tout autrement.

Quelle ne fut pas notre consternation de constater qu'on t'avait ravi TA médaille pour la donner à quelqu'un d'autre; que tu la méritais haut la main et qu'on te l'avait refusée; que l'injustice et les manigances avaient eu raison du mérite et du courage; que les intérêts financiers et politiques avaient supplanté l'idéal des athlètes. Nous ne nous en sommes pas remises. Nos émotions sont à vif. Nous nous sentons trompées par le système, abusées par les autorités, blessées dans notre fierté. Bref, dépossédées matériellement et moralement. Que s'est-il donc passé?

Il nous a fallu faire la dure prise de conscience de la réalité. Les Jeux Olympiques ne sont pas au service des athlètes; mais bien les athlètes au service des Jeux Olympiques. Nous sacrifions l'essence à l'apparence, le primaire au secondaire, l'idéal aux intérêts. Nous sommes bien loin de l'esprit qui anima Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux. L'idéal, la passion, le dépassement de la personne ont cédé à la place progressivement au succès, à la gloire et à leur exploitation financière.

Une fois de plus, la minorité s'est enrichie au détriment de la majorité. Les athlètes sont devenus des produits de consommation qui doivent rapporter toujours davantage. On n'hésite pas à recourir à tous les moyens pour gagner: la tricherie, le mensonge, la manipulation, le chantage sont monnaie courante. Pour satisfaire notre appétit insatiable, on va jusqu'à immoler les corps de nos athlètes sur l'autel de la drogue.

Sylvie, tu n'es pas victime d'un juge, mais bien d'un système, hélas corrompu. Tu le savais; nous nous en doutions; il nous crève maintenant les yeux. Appelons-le par son nom et parlons-en tout haut.

Un mal de société

Le mal n'est pas nouveau. On ne tombe pas dans la décadence du jour au lendemain. Elle existe depuis plusieurs années... et pas seulement dans le domaine du sport. On la retrouve aussi pernicieuse partout ailleurs.

En médecine, en politique, en droit, dans l'industrie, dans l'alimentation, dans l'environnement, etc... partout les individus et la nature sont sacrifiés pour les intérêts d'une minorité possédante, insatiable de pouvoir et d'argent.



Sylvie Fréchette

Les Jeux Olympiques sont le reflet de notre société. Société qui a perdu son cœur, ses émotions, ses valeurs douces. Société déshumanisée dans laquelle les valeurs matérielles prévalent sur les valeurs morales. Si nous ne faisons que prendre conscience de cela, ton malheur, Sylvie, aura été bien plus profitable que toute médaille, fut-elle en or solide.

L'or et l'argent

Mais tu as fait bien mieux que cela. Tu nous as appris comment gagner deux médailles à la fois: l'OR dans ton cœur, l'ARGENT à ton cou.

Parlons-en, des médailles. Ce sont elles qui ont tout déclenché. Ne me dis pas que les athlètes s'entraînent comme des forçats pendant des années pour le seul gain d'une médaille... plaquée, par surcroît. Non. C'est pour ce qu'elle signifie, c'est pour ce qu'il y a au-delà de la médaille, que l'on met autant d'efforts. La médaille n'est qu'un symbole. Mais de quoi?

L'OR représente la domination et la richesse; c'est le symbole du perfectionnement et du dépassement. Mais il est ambivalent. Il peut aussi conduire à la dégradation et à la perversion, s'il se limite aux seules fins matérielles. Les sages nous l'ont enseigné: «L'or est le socle du savoir, le trône de la sagesse; mais si vous confondez le socle et le savoir, il tombe sur vous et vous écrase.» Nous l'avions oublié; tu nous l'as rappelé.

La médaille que tu as affichée est d'ARGENT. Par opposition à l'or qui appartient à la chaîne symbolique soleil-feu principe masculin, l'argent appartient à la chaîne symbolique lune-eau principe féminin. Par ta performance et ta sagesse, tu as réhabilité l'argent au premier rang; tu as redonné au principe féminin, celui qui représente les valeurs humaines, douces, de cœur, sa place aux Jeux Olympiques. Nous l'avions oublié; tu nous l'as rappelé.

Nous pleurons les événements, blâmons les responsables, regrettons l'irréparable. Essayons nos larmes qui nous brouillent la vue et regardons le chemin que tu as éclairé et qui mène au-delà de ce que les yeux peuvent voir.

Tu as transcendé les eaux troubles et limitées du bassin olympique pour évoluer subtilement dans le grand océan de l'Univers Illimité. Quel exemple tu nous a donné.

Nous espérons une médaille, tu en as ramené deux. Nous attendions de l'or, tu nous as donné la lumière. Nous nous étions fabriqué une idole, tu nous as rendu notre idéal. Nous cherchions la gloire, tu nous as procuré la fierté. Nous voulions le succès, tu as obtenu la réalisation. Nous espérions la reconnaissance, tu nous as enseigné la dignité. Nous avions envoyé une représentante, nous avons recueilli une ambassadrice. Nous étions subjugués par une championne, nous sommes éblouis par une initiatrice.

Sylvie, notre amour pour toi était inconditionnel et il le sera toujours. Nous ne t'en demandons pas tant. Nous sommes comblés.

Déménagement de l'Hôtel-Dieu: un débat public rassurant

JEAN LÉVEILLÉ

L'auteur est médecin et professeur titulaire à l'Université de Montréal. Il est également gouverneur-émérite de la Fondation de l'Hôtel-Dieu.

J'ai lu avec étonnement et tristesse l'article intitulé «La majorité des professionnels de l'Hôtel-Dieu appuie le déménagement de l'hôpital», publié récemment dans le journal *La Presse* par mon collègue Michel Jarry.

Cet article contient de nombreuses inexactitudes qui ne font qu'ajouter de la confusion dans un dossier complexe, mais surtout il distribue sans retenue ou pudeur des leçons et accusations étonnantes. Le ton laisse d'ailleurs à penser que l'auteur a non seulement refusé de participer aux audiences publiques, mais n'a pas suivi leur transmission télévisée.

Contrairement à mon collègue, je trouve rassurant qu'un débat ait surgi. Devant ce dossier complexe, on peut comprendre la population d'être perplexe et troublée d'autant plus qu'aucun débat public n'a eu lieu. La Coalition est d'ailleurs née à la suite de rencontres où, chaque organisme intéressé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, a constaté une étonnante divergence de versions présentées à chacun par le ministre.

Une seule constante paraissait ressortir clairement: le ministère refuse d'investir au centre-ville (curieusement et principalement en milieu francophone) de Montréal et ne veut pas en discuter. Par ailleurs, on prétendait que le processus découlait de quatre années de travaux menés par le ministère, mais on refusait toujours d'en dévoiler le contenu. Le dossier demeurait secret et inaccessible.

À Toronto, un tel problème a amené la création d'une commission officielle qui a tenu des audiences publiques où la population a témoigné, des experts se sont exprimés et les multiples facettes ont été analysées. Les conclusions ont été tout à fait opposées à ce qui se prépare à Montréal. Le même processus existe et est même obligatoire dans de nombreux pays.

Que l'on tente maintenant de dénigrer ces audiences dépasse l'entendement, d'autant plus qu'elles ont été suivies attentivement et avec le plus grand intérêt par un vaste auditoire, venant de tous les milieux.

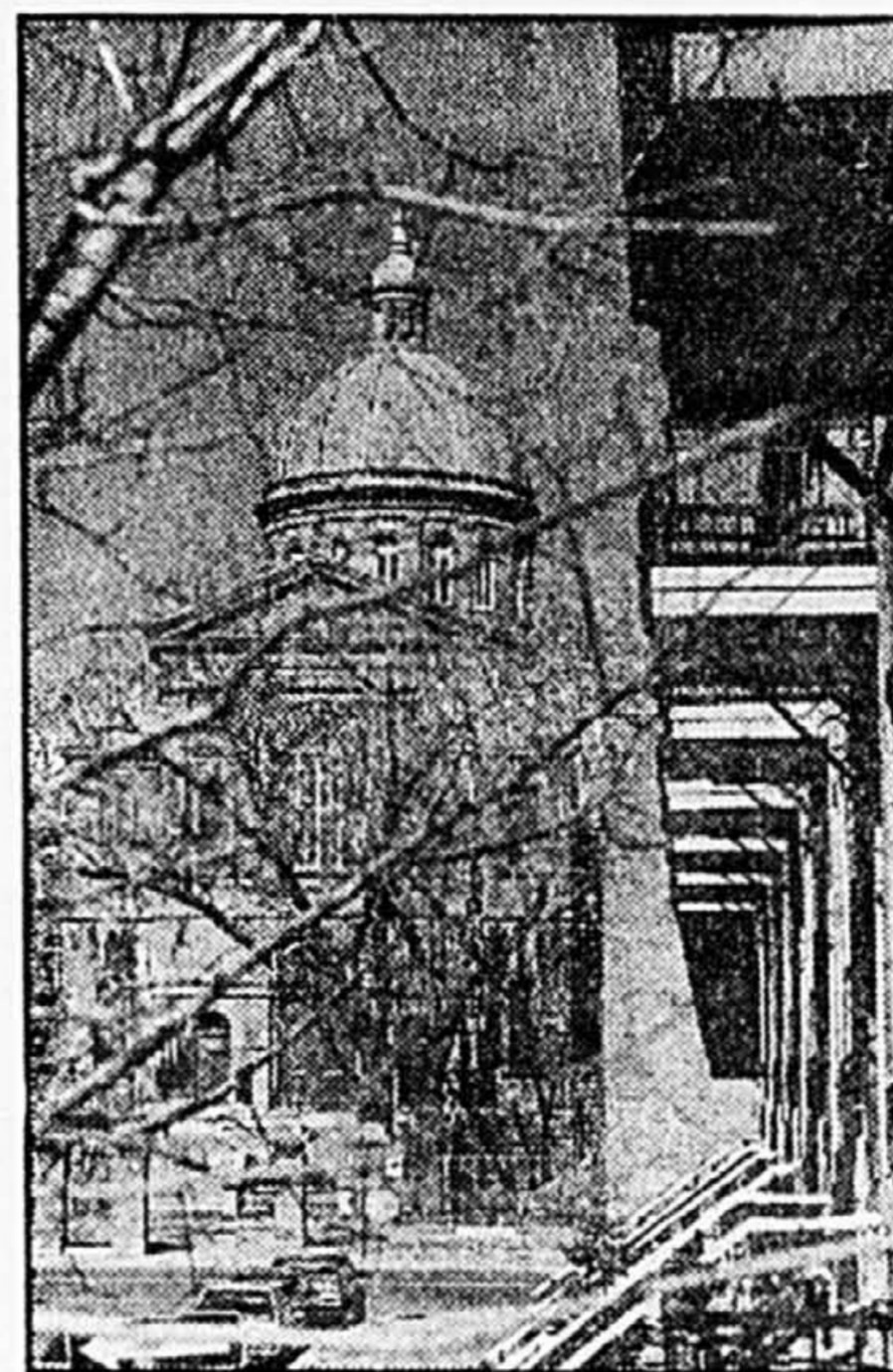
Cette attitude vise soit à masquer l'absence d'arguments, expliquant ainsi le refus d'y participer, soit encore plus grave, à cacher des faits importants. Douter de la capacité d'une population à comprendre un débat l'impliquant directement, constitue un manque de respect élémentaire.

Le Docteur Jarry confond tout. Il faut bien distinguer les membres de la Coalition ayant suggéré la tenue des audiences, des organismes et individus s'étant présentés comme témoins. Cette distinction est primordiale.

Rappelons que durant trois semaines, plus de cent organismes, citoyens et experts sont venus préciser les multiples facettes reliées à une telle décision. La liste des intervenants peut être consultée, elle n'est pas secrète. Prétendre que des doyens, recteurs, présidents et directeurs d'organismes importants en recherche et subventions autour du Québec, du Canada et des États-Unis n'ont pas «la capacité de saisir les complexités de fonctionnement quotidien d'un hôpital universitaire moderne» est aberrant sinon méprisant.

Que l'on ne vienne pas après coup prétendre que tous ces gens ont tort, pendant que les détenteurs de la vérité se réfugiaient dans leur savant silence, car cela devient indécent.

Comment expliquer l'ampleur du phénomène et la diversité des intervenants? Non, l'Hôtel-Dieu n'est pas un simple hôpital puisqu'il s'agit d'une institution de 350 ans dont l'histoire se confond avec celle de la ville de Montréal. Ayant accompagné avec générosité et dévouement de nombreuses générations dans la souffrance et la mort, elle appartient à la collectivité montréalaise, québécoise et canadienne.



Il est maintenant normal de voir un si grand nombre de gens se porter à sa défense. Doit-on se surprendre qu'un peuple se soulève et questionne lorsque l'on touche à ses racines? Avons-nous tellement de ces institutions pour permettre à des groupes restreints, si puissants ou compétents soient-ils, de décider de son sort sans pouvoir en débattre?

La justesse de cette perception nous est confirmée par les nombreuses réactions que cette invraisemblable décision a suscité.

Stratégie de division

Il existe chez nous une bien curieuse mentalité attribuant à une personne en autorité un sentiment de possession de la chose publique. Combien de fois entendons-nous de la part de nos politiciens: mon gouvernement, mon ministère, ma décision, mon budget ou, selon le niveau hiérarchique, mon hôpital, mon école.

Certains groupes finissent alors par accepter sans discuter les diktats d'un ministère omnipotent. À l'assemblée d'information du 7 décembre 1991 regroupant une majorité de médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Marc Lalonde et M. Florian Brissette ont confirmé que la décision du déménagement était antérieure à toute étude.

Pour comprendre ce processus, il suffit d'étudier attentivement les documents du 9 avril 1992 intitulés: «Hôtel-Dieu de Montréal à Rivière-des-Prairies, une décision pour assurer son avenir.» Ces documents peuvent expliquer les divergences de perceptions au sein de l'Hôtel-Dieu.

1. Page 3 — Les 30 dernières années. «Six projets de rénovation sur le site actuel ont été présentés dont le dernier en 1989». Soulignons que tous ont été refusés sans qu'aucune explication n'ait été fournie!

2. Page 4 — Les 15 dernières années. «Au cours des 15 dernières années qui ont précédé le présent dossier (1972-1987), l'Hôtel-Dieu a réalisé un déficit d'opération...» Notons qu'il s'agit d'une simple constatation sans nuance et contestable en raison d'une sous-budgétisation de l'Hôtel-Dieu par rapport aux autres institutions surtout si l'on considère sa clientèle.

3. Page 5 — La prise en otage. «L'hôpital se voit réduit à quémander de l'argent au MSSS et au CRSSS pour répondre à des besoins aussi élémentaires et urgents de vétusté physique et de remplacement d'équipement de base, allant de chaises roulantes à certains équipements spécialisés...» Eh oui! l'hôpital ne peut même pas acheter des chaises roulantes sans autorisation... Si ça ne s'appelle pas une prise en otage, il s'agit du moins d'une prise de contrôle technocratique dictatorial. Encore faudrait-il en connaître les véritables justifications...

4. Page 2 — La bible du ministère, le bilan-lits. Le récent dossier est toujours gardé secret. Contredit par des experts réputés, ce dossier n'a pu faire l'objet d'analyse sérieuse. Plus grave encore, ce type d'argument a déjà visé deux autres hô-

pitaux francophones du centre-ville de Montréal:

a) Ste-Jeanne d'Arc, sauvé par la résistance du milieu et la communauté portugaise.

b) Ste-Justine en 1965. Oui, la fermeture du seul hôpital pédiatrique francophone au Québec trouvait sa justification douteuse dans un bilan-lits. Le dossier est semblable à celui de l'Hôtel-Dieu. Un volumineux mémoire adressé à cette époque au premier ministre du Québec souligne la résistance du milieu, les appuis de McGill, des hôpitaux et organismes pédiatriques canadiens et américains. Le bilan-lits était également contredit par des études et audiences publiques à Toronto. Le document, très révélateur, peut être consulté.

Étant donné qu'il s'agit aujourd'hui du principal argument en faveur de la fermeture de l'Hôtel-Dieu au centre-ville, si jamais le bilan-lits est rendu public, il faudra exiger qu'il englobe tout le Québec, incluant la Ville de Québec et fasse le partage des lits de soins primaires, secondaires et tertiaires.

5. Document 24, Les médecins. Un seul vote référendaire, approuvé par plus de 90% des médecins, a été tenu le 11 décembre 1991 et demande en résumé au ministre «d'accorder prioritairement le statut de CHU à l'Hôtel-Dieu de Montréal... et de considérer d'abord de rénover et d'agrandir l'Hôtel-Dieu de Montréal sur le site actuel.»

6. Documents 9 — 10, Les religieuses. Seules cinq (5) religieuses assistent à deux assemblées spéciales le 16 février 1989 à 11:30 heures, «Corporation des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de Montréal» et à 12:00 heures «Corporation de l'Hôtel-Dieu de Montréal».

Une des cinq signataires est Soeur Sheila Boase qui déclare récemment à la *Gazette* le 21 juillet 1992: «The nuns are not happy at the impending move of Hôtel-Dieu.» «He (Marc-Yvan Côté) has sworn to let Hôtel-Dieu desintegrate if it doesn't move in accordance with his wishes...»

«Lalonde told the nuns they had no choice but to accept the move...»

«They backed Côté's decision only because he gave them no option.»

7. Il convient d'indiquer que contrairement aux assertions du Docteur Michel Jarry, des membres de l'Hôtel-Dieu occupant des fonctions importantes ont participé aux audiences, et sont des membres actifs de la Coalition.

Les audiences ont démontré l'importance de bien poser les questions en tenant compte des besoins de la population autant du centre-ville, du réseau universitaire que des gens de Rivière-des-Prairies. Nous sommes d'accord pour aider les divers milieux à obtenir des services hospitaliers. Encore faut-il que ceux-ci répondent adéquatement à leurs véritables besoins. Les gens de Rivière-des-Prairies nous ont dit aux audiences que le ministre de la Santé et des Services Sociaux a été clair à ce sujet: «C'est la relocalisation de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies ou rien du tout pour les vingt prochaines années.» (Mémoire présenté par le Comité de vigilance des citoyens-nes de Rivière-des-Prairies, le 29 juin 1992, page 2). Est-ce que ceci n'est pas inquiétant?

La réponse actuelle de dizaines de milliers de citoyens et citoyennes apposant leur signature sur la pétition en cours, rassure. Nous ne sommes pas seuls. Que ces signatures viennent de l'ensemble du Québec est révélateur de l'intérêt suscité par cette décision. Cette question ne doit plus se limiter à un débat interne entre confrères, elle est devenue un débat de société. Nous ne sommes pas un peuple différent des autres, nous devons conserver les mécanismes qui nous permettent d'étudier, de nous concerter, de réfléchir tous ensemble en vue de prendre des décisions éclairées.

Quand on nous refuse tout débat démocratique, il faut remercier les citoyens dont le sens civique permet la tenue d'un exercice salutaire et ne pas craindre d'exprimer nos opinions.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 16 AOÛT 1992

*La personnalité de la semaine**Il n'est pas de succès qui se mérite
s'il n'est construit sur l'excellence***Cette avocate dynamique prend la barre
de l'Association du Barreau canadien****PAULE GAUTHIER**

«J'ai toujours exercé mon mandat d'avocate comme celui d'un homme, même serment d'office, mêmes responsabilités. Mais je privilégie le travail d'équipe au pouvoir unique. Je crois que les femmes en général ont plus de facilité à partager ce pouvoir.»

confrontée tôt aux rigueurs de la vie: «J'ai appris jeune à devenir responsable». Mais malgré tout: «On menait une vie d'une qualité extraordinaire à cette époque, raffinée, sécuritaire, facile, enrichissante».

La petite famille vit sur Grande-Allée, la jeune fille fréquente l'Institut Maria, le Collège Jésus-Marie à Sillery. Ses succès scolaires sont spectaculaires, les récompenses et les médailles sont son lot habituel. Elle pense faire sa médecine, en souvenir peut-être d'un grand-père médecin mais elle choisit le droit. «Ma mère tenait avant tout à ce que je sois autonome. C'était pour elle une valeur essentielle.»

Mariée dans la trentaine à Gilbert Cashman, sans enfant, Paule Gauthier admet qu'elle aurait eu du mal à pratiquer le droit matrimonial, même si elle en a fait un peu au début de sa carrière. En pensant à sa mère, assistante sociale comme on les appelait à l'époque, dévouée aux familles pauvres, à parent unique, elle dit: «Je n'aurais pas aimé faire ce métier, sur le plan émotif j'aurais eu peur d'y laisser ma peau».

Elle aime son travail

La politique active, bien que la jeune avocate brillante ait été à plusieurs reprises pressentie, elle

l'a tenue à distance, préférant avant tout conserver son indépendance de pensée.

Elle cumule les titres: Membre du Conseil privé de la reine pour le Canada, Conseiller de la Reine depuis 1988, Officier de l'Ordre du Canada depuis octobre 1990. Elle a exercé des fonctions au sein de divers contentieux, notamment au Tribunal de la jeunesse, à la Cour supérieure, Cour d'appel, Tribunal du travail, etc. Elle a été consultante, professeur, arbitre. Bref, elle est souvent aux premières lignes et ne méprise aucun combat.

Disciplinée, organisée, elle essaie de planifier et de tout prévoir; c'est dans une vie rangée assure-t-elle, que réside le secret de son énergie. Elle consacre son temps en priorité à sa carrière pour plusieurs raisons. «Je n'ai jamais voulu tirer de l'arrière. Je veux faire partie de l'équipe pleine et entière, bien servir ma clientèle. Je suis exigeante, je n'aime pas la facilité.» Si elle s'engage, si elle entreprend un travail elle veut être connue, reconnue comme quelqu'un qui va jusqu'au bout.

Elle porte très haut le droit d'être elle-même et la loyauté lui apparaît une vertu essentielle. En ce sens, elle ne voudrait pas être prise en défaut, car elle sent l'importance et le poids de l'exemple. De l'impact de celles qui prennent la tête du peloton. «Il faut donner l'exemple, ne pas nuire aux femmes».

ANNE RICHER

Pour l'année à venir, la durée de ce mandat, on va la retrouver à la barre d'un bastion traditionnellement masculin: l'Association du Barreau canadien. Une association qui regroupe 38 000 membres à travers le pays et administre un budget de 9 millions.

Paule Gauthier atteint là un haut niveau de responsabilités, mais la trajectoire de cette femme dynamique la menait naturellement à ce sommet. *La Presse* la consacre personnalité de la semaine.

Ces nouvelles responsabilités vont évidemment mettre temporairement en sourdine le travail de l'avocate spécialiste du droit commercial et droit des compagnies, associée du cabinet Desjardins, Ducharme, Stein, Monast.

Pour elle, il s'agit d'un défi extraordinaire, mais surtout d'une expérience enrichissante, un «renouveau dans ma carrière», dit celle qui exerce le droit depuis 25 ans. Elle ne veut pas changer les projets en cours, elle ne veut pas faire la révolution. Mais il y a la ferme volonté d'augmenter la visibilité du Barreau auprès du public, de démystifier cet organisme qui existe en principe «pour défendre les intérêts des gens».

Pour ce qui est de ses convictions, rompue à la négociation et à la conciliation, elle va tout de même les défendre avec vigueur. Le travail des femmes dans le milieu juridique, les conditions dans lesquelles elles l'exercent, l'embauche, la rémunération, le harcèlement, leur vie de mère, font partie de ses préoccupations.

Une enfance heureuse

L'avocate rousse, au teint parsemé de taches de rousseur, petite et féminine, n'a rien d'une virago. Mais sous la fragile enveloppe se cache une volonté de fer, une énergie du tonnerre et beaucoup d'ambition; elle-même en convient.

«J'ai toujours exercé mon mandat d'avocate comme celui d'un homme, même serment d'office, mêmes responsabilités. Mais je privilégie le travail d'équipe au pouvoir unique. Je crois que les femmes en général ont plus de facilité à partager ce pouvoir.»

Née à Joliette, le 3 novembre 1943 elle a cependant vécu à Québec dès l'âge de 7 ans, à la suite du décès prématuré de son père. Sa mère décide alors de plier bagage et de se rapprocher de sa famille qui vit à Québec. Enfant unique la petite Paule est

*Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.*



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Bell

des gens de parole



ALCAN

Je pense donc je lis

La Presse

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



Le 8e tournoi de golf annuel de la Fondation Gérard-Delage aura lieu le lundi 24 août au Club de golf de Lachute. Le président du comité organisateur du tournoi, Pierre O. Touchette, directeur des affaires corporatives du Club de baseball les Expos de Montréal, invite les golfeurs intéressés à se joindre aux 64 foursomes qui prendront le départ simultanément à compter de 11 h 30, après un excellent brunch. Près de 250 personnes se retrouveront autour du souper traditionnel où seront remis de nombreux prix de présence dont un voyage pour deux sur les ailes d'Air Canada. La Fondation Gérard-Delage offre des bourses de perfectionnement et d'études supérieures dans le domaine de la restauration, de l'hébergement et du tourisme. Pour renseignements: Ken Murphy (514) 282-5109.

La Fondation du Centre hospitalier régional de l'Outaouais présentera son gala-bénéfice, sous le thème « nuit en Espagne », le 3 octobre, à l'hôtel Plaza de la Chaudière de Hull. Les invités d'honneur seront: le ministre Robert Middlemiss et l'ambassadeur d'Espagne, le Dr José Luis Pardos. Ce gala est sous la présidence du président de la Fondation, Pierre Blain et le vice-président pour l'Outaouais de la Banque Nationale du Canada, Laurent Bilodeau. Renseignements: (819) 595-6108.

Atteint de la dystrophie de Duchenne depuis l'âge de 6 ans, Eric Morin n'aurait plus qu'un an à vivre, l'espérance de vie des personnes atteintes de cette maladie étant de 20 ans en moyenne. Aussi nous invite-t-il à être généreux lors du téléthon de la dystrophie musculaire qui se déroulera les dimanche 6 septembre et lundi 7 septembre. Les fonds recueillis constitueront un espoir de trouver des moyens de prolonger la vie des personnes atteintes.

Le prix Georges-Villeneuve de l'Association de paralysie cérébrale du Québec a été décerné cette année à Lina Lemay, orthopédiste au Centre François-Charron de Québec, et Pierre Grenier, originaire de Shawinigan et détenteur d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en science du loisir. Ce prix vise à souligner les réalisations professionnelles et personnelles d'une personne ayant la paralysie cérébrale.

L'enseignement des sciences, une promesse d'avenir pour notre environnement. Dans le cadre du 4e séminaire de la Fondation Riou-Delorme, « L'environnement du XXIe siècle: faut-il changer d'ère! », trente enseignants du primaire et du secondaire provenant de tous les coins du Québec, viennent de vivre une semaine intensive de réflexion sur l'environnement, à titre de boursiers de la Fondation. Rappelons que la Fondation Riou-Delorme a été créée en 1988 afin de promouvoir l'enseignement des sciences chimiques

et environnementales au Québec. Par le biais de ce séminaire, la Fondation offre aux enseignants sélectionnés, l'occasion d'entendre le point de vue d'experts de divers milieux (industries, groupes environnementaux, gouvernement et recherche), et de visiter des industries afin de parfaire leur connaissance de la problématique environnementale. Depuis 1989, suite au 1er séminaire, les enseignants-boursiers de 1989-90-01 ont accompli un travail remarquable de sensibilisation en réalisant des actions concrètes pour protéger et restaurer leur milieu de vie. Le séminaire de la Fondation Riou-Delorme leur a permis de se rencontrer, de créer des liens et d'échanger dans ce qui devient un important réseau d'informations et d'idées pour promouvoir le changement de nos attitudes à l'égard de la vie et de l'environnement.

La Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec, tout en invitant les candidates intéressées à présenter des projets avant le 1er septembre 15h, pour son concours de subventions de recherche, annonce que les récipiendaires des dernières bourses de 10 000 \$ sont: Mary Grossman, infirmière à l'Hôpital général de Montréal pour le projet *Received support and well-being in patients with multiple trauma injuries and their caregivers*; et Louise Lévesque, infirmière, Sylvie Cossette, infirmière, et Francine Ducharme, infirmière, de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, pour un projet sur l'intégrité biopsychosociale des aidants naturels principaux de malades atteints de démence et vivant en établissement de santé. Une autre subvention résultant d'un don de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Sherbrooke a été octroyée à Debbie McFarlane, infirmière, Carolyn Pepler, infirmière, et Jeanne Bélair, infirmière, de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, pour le projet *Sensory experience of women undergoing mammographic needle localization*. Renseignements: FRESIQ, 4200, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), H3Z 1V4. Tél. (514) 935-2501.

Bien qu'ayant les moyens d'assurer le fonctionnement de son bureau permanent, grâce à une subvention de 56 895 \$ de Centraide, qui assume ainsi 47 p. cent de son budget, l'organisme Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal fait appel aux bénévoles désirant offrir aide et amitié à des personnes aux prises avec un problème de santé mentale à communiquer au: 255-1054.

Félicitation au courageux jeune François Philippe Cottin qui a réalisé l'exploit de traverser le Canada à bicyclette, depuis Vancouver d'où il est parti le 25 juin, jusqu'à Halifax où il arriva le 28 juillet. Ce long périple de 6050 km était effectué pour l'ARC, Association pour la recherche sur le cancer, qui a de nombreux bureaux dans le monde. Le cycliste avoue avoir trouvé le courage de mener à terme son entreprise en s'inspirant de la volonté dont font preuve les malades atteints du cancer, s'ils veulent s'en sortir. Ce beau et dur voyage au Canada a permis au jeune François de ramener avec lui d'inoubliables souvenirs de nos grands espaces, des animaux qui ont croisé sa route, etc.

Le conseil municipal de Laval accueillait récemment neuf jeunes de Laval-en-Mayenne, en France, venus travailler auprès d'intervenants lavallois, dans le cadre d'un échange annuel

À JEUDI



Entre 90 et 95

Sylvain Coste est amputé d'un avant-bras, suite à un accident de travail. Il n'en demeure pas moins un sportif invétéré! Pour répondre à ses besoins particuliers, le prothésiste Addi Aouragh, de l'Institut de réadaptation de Montréal, a conçu une adaptation s'ajustant à sa prothèse et lui permettant de jouer au golf. C'est à partir d'un modèle existant que le prothésiste a mis au point cette adaptation originale pour le golf. L'adaptation possède des avantages majeurs. L'un de ses atouts indiscutables est la stabilisation obtenue, grâce à la modification de la gouttière conique qui reçoit le bâton de golf « et qui m'assure un meilleur contrôle », explique Sylvain, qui réalise ainsi des scores enviables entre 90 et 95. Le prothésiste Addi Aouragh a également prévu que l'adaptation s'ajuste à différents types de bâtons de golf.



Première bourse

Remise de la première bourse en santé respiratoire, de 66 000 \$, par Glaxo Canada, en collaboration avec le Fonds de recherche en santé du Québec, au Dr Sophie Laberge, pédiatre-pneumologue. Le directeur scientifique du FRSQ, le Dr Jacques Ducharme; le directeur général de Glaxo au Québec Paul L'Archevêque; et le Dr Pierre-Paul Ernst félicitent le récipiendaire.



60e anniversaire

Le 27 août 1932, à St-Clet, Lionel Pilon acceptait de prendre pour épouse, Marie-Anne Besner. Soixante ans plus tard, leur trois enfants, six petits-enfants et sept arrière-petits-enfants comptent célébrer dignement avec de nombreux parents et amis ce mémorable événement, le 29 août prochain.



50 000 \$ pour la recherche à l'Institut de cardiologie

Les dirigeants de Marion Merrel Dow Canada ont présenté un don de 50 000 \$ au Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal. Dans l'ordre habituel: François E. Nader, directeur planification et administration; Martial Bourassa, directeur des services professionnels de l'Institut de cardiologie; Nicole Bureau-Toupin, présidente du Fonds de recherche de l'Institut; Jean-Paul Marsan, directeur de Marion Merrel Dow Canada.



Pour une bouchée de pain...

On se penche sur le passé d'une société donnée et voilà que nous saisissons à la fois la nostalgie de l'innocence perdue et la dérision d'une morale caduque. Hier encore, la mort des gardiens de l'ordre public aux mains de brigands trouvait un formidable écho chez leurs contemporains. La chronique compte de ces malheureuses histoires qui nous ramènent à des époques où la faim régnait en nos murs et où l'on finissait par être prêt à tout pour une bouchée de pain, pour le plus grand malheur des affamés et de ceux qui avaient pour mission de veiller sur les garde-manger. C'était l'âge d'or du mélodrame.

«Au revoir, chère femme et mon bébé...»



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Jeudi, le 24 octobre 1929, les cours de Wall Street s'effondrent. Le krach déclenche une crise économique et, par voie de conséquence, une crise sociale sans précédent en Amérique comme en Europe. La production, les prix et les valeurs boursières s'effondrent, les industries sont acculées à la faillite, les ouvriers au chômage. Le Québec n'échappe pas à cette dépression qu'on retiendra comme l'un des événements marquants de la première moitié du XX^e siècle.

Au-delà des grands mouvements de l'Histoire et des savants débats sur leurs causes et leurs effets, le commun des hommes s'intéressera à des tragédies ordinaires, comme celle survenue à Montréal le lundi 4 août 1930.

Ce jour-là, à l'aube, l'agent Dollard Pelletier fait sa ronde, rue Sainte-Catherine est, en compagnie d'une jeune recrue, Roch Delaniello, quand il surprend un cambrioleur en train de forcer la porte de l'arrière-boutique d'une épicerie, la Great Atlantic and Pacific Tea Company. Sur ce qui survient dans les minutes qui suivent, on s'y retrouve difficilement, tant les versions diffèrent, d'un reportage ou d'un témoignage à l'autre, de l'enquête du coroner au procès. Selon le compte rendu de *La Presse*, il s'ensuit une échauffourée dans le demi-jour. Les policiers ont dégainé leurs armes, le bandit est aussi armé, une lutte à trois s'engage, un coup de feu éclate. Pelletier s'écroule, touché à l'abdomen. Il est blessé une deuxième fois, à l'épaule, par une balle provenant de l'arme de son confrère: là-dessus, tous les témoignages concordent. Il ne sera jamais prouvé, ni à l'enquête du coroner, ni au procès, que la première balle qui l'a atteint provenait de l'arme du bandit.

Delaniello vient finalement à bout de l'adversaire: «Je lui ai labouré la tête à coups de crosse de revolver. Je n'ai plus tiré, de peur, dans l'obscurité, d'atteindre à nouveau mon camarade...» Les cris et les coups de feu répétés font un boucan de tous les diables, les portes et les fenêtres s'ouvrent, les voisins appellent la police. Les deux policiers sont transportés d'urgence à l'hôpital, de même que le voleur qui s'appelle Paul Belisle et a 31 ans.

Un appel à la générosité

Trois jours plus tard, une triste nouvelle fait la une de tous les quotidiens montrealais: l'agent Dollard Pelletier est mort des suites de ses blessures, la ville lui fera des funérailles civiques. Les temps ont bien changé: à cette époque, les assurances multirisques, les retraites confortables, les policiers ne connaissent pas. Dans ses derniers



PHOTOS La Presse et The Gazette

Blessé en tentant d'arrêter un cambrioleur le 4 août 1930, l'agent Dollard Pelletier mourait trois jours plus tard, après avoir lancé un appel à ses pairs et au public pour qu'on vienne en aide à sa femme et à ses six jeunes enfants. Quant à Paul Belisle, un ouvrier en chômage de 31 ans, maitrisé à coups de crosse de revolver sur la tête, s'il avait tenté de cambrioler une épicerie, c'était pour ramener de la nourriture à sa femme et à son bébé de six mois.



moments de lucidité, le défunt a dicté ses dernières volontés en s'en remettant à la générosité de ses contemporains: «Je pardonne à mon meurtrier. Je prie mes confrères de la police, ainsi que mes bons amis de ne pas m'envoyer de fleurs. Je meurs pauvre. Je laisse ma belle-mère aveugle, ma femme malade,

avec six jeunes enfants, le plus âgé de 12 ans et la plus jeune de 15 mois. Je compte sur mes supérieurs, mes amis et autres citoyens charitables pour venir en aide à ma chère épouse et à mes chers enfants afin qu'ils ne manquent pas du nécessaire...» Dans le même souffle, *La Presse* annonce que l'échevin Weldon,



membre du comité exécutif, a déclaré que le cas du malheureux sera considéré sans délai en vue de lui accorder une généreuse pension...

Un reporter, à la sortie de l'enquête du coroner, tire quelques mots de la veuve éplorée: «Nous aurons bien quelques sous d'une police d'assurance, ils ne serviront que plus tard, je ne peux pas les dépenser tout de suite... Quand le mari est parti, quand le père n'est plus dans la maison, c'est l'inquiétude qui entre... Mon plus vieux n'a que 12 ans, il pourra m'aider mais c'est encore un enfant et ce ne sont pas sur ses petites épaules que je peux m'appuyer. La plus vieille de mes filles souffre d'une maladie nerveuse...»

Un autre drame tout aussi poignant

Le drame est tout aussi poignant chez celui qui sera accusé de meurtre. C'est un modeste ouvrier sans le sou qui n'a jamais auparavant eu maille à partir avec la police. Au moment de son crime, il avait perdu six mois plus tôt son travail à la Compagnie des tramways où il était conducteur. L'assurance-chômage, la sécurité sociale n'existent pas encore. Il a bien tenté de se débrouiller en faisant le taxi mais les temps sont durs, on ne peut gagner son pain ainsi. S'il a tenté de cambrioler une épicerie, c'était

pour ramener de la nourriture à la maison où l'attendent sa femme et leur bébé de six mois.

«Nous n'avions plus qu'un peu de beurre et un oeuf...», déclare-t-il à son procès qui s'instruit quelques semaines plus tard, au début d'octobre. Son défenseur aura beau faire un éloquent appel à la miséricorde du jury, en décrivant la misère qui régnait au foyer de son client, on ne mettra qu'une trentaine de minutes à le reconnaître coupable.

Le greffier lui demande alors, comme c'est la coutume, s'il a quelque chose à déclarer avant que l'on prononce sa condamnation. Le pauvre bougre avale sa salive avec effort, ouvre la bouche, mais sa gorge se noue, il n'arrive pas à émettre un seul son. L'honorable juge ne peut plus attendre, Paul Belisle montera sur l'échafaud dix semaines plus tard, le 19 décembre. Il perd connaissance et s'affaisse, au milieu de ses six gardiens. On le transporte hors du tribunal, «vers sa dernière demeure terrestre qu'il n'habitera que peu de temps...», comme l'écrit *La Presse*. Il n'a pas les moyens, on s'en doute, d'en appeler de sa cause. Sa dernière heure venue, ses dernières pensées sont pour ses proches. «Au revoir, chère femme et mon bébé», lance-t-il avant de plonger dans l'éternité...

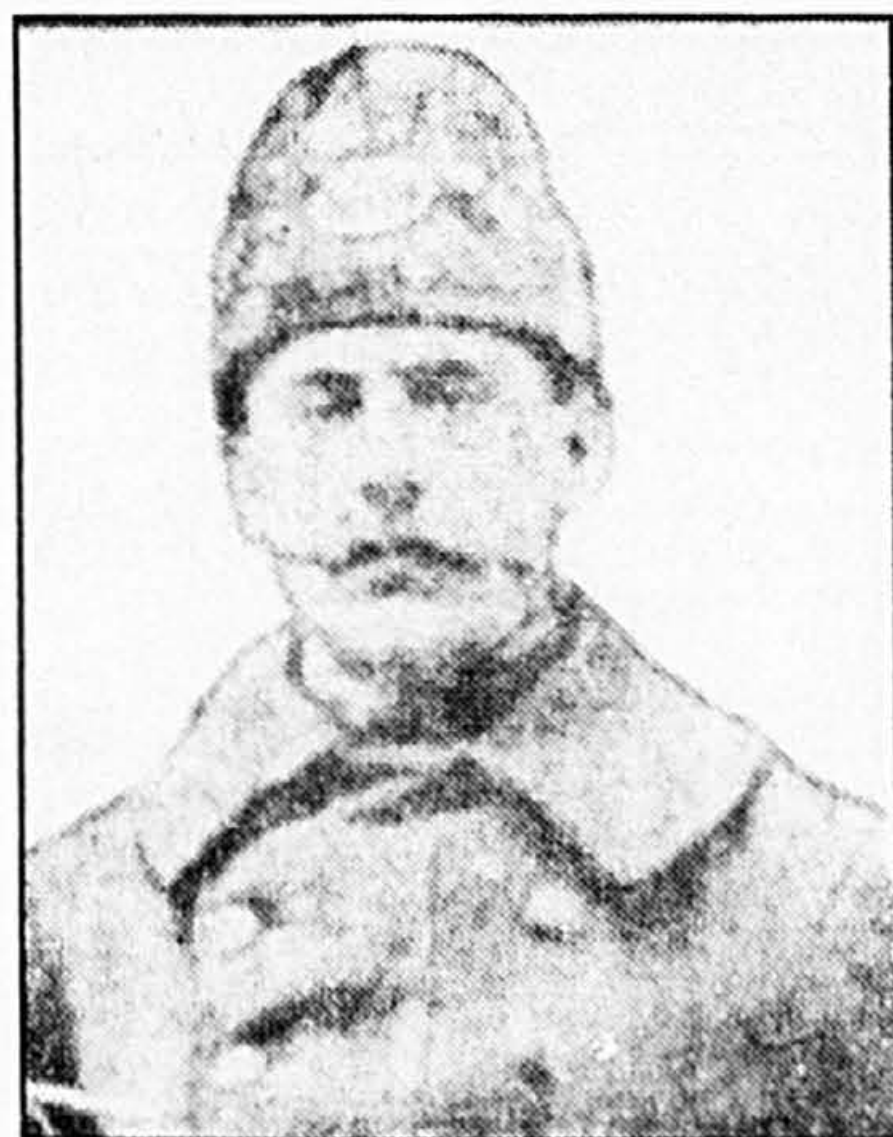
Avant la Grande Guerre

Nous sommes en mars 1914, de noirs nuages s'amoncellent dans le ciel européen. En attendant de passer à des choses plus sérieuses, on prépare en Allemagne un projet de loi qui bannirait les duels entre militaires et à Bruxelles, le roi, qui donnait un bal, a fait sortir de la salle une jeune dame qui portait une jupe ouverte.

Dans un autre monde, à Montréal, on vaque aux affaires publiques, des élections se préparent. Mais une énorme affaire va venir chambouler le train-train des événements ordinaires et semer l'effroi dans la ville puis dans la province entière. Le 9 au soir, quatre cambrioleurs enfoncez une boutique de boucher, du nom de Boyer et Frères, à Ville Saint-Laurent, alors une banlieue lointaine de Montréal. Ils en ressortent avec quelques pièces de boeuf, des jambons et quinze sous. Le quatuor ne fait pas dans la discrétion, ils ont reveillé des voisins qui les ont vus fuir dans une voiture à cheval en direction de Montréal, par le chemin de la Côte-des-Neiges. La cloche du téléphone retentit bientôt dans le poste de police 18. Le lieutenant Courtois se tourne vers les trois agents de service: «Vite, allez barer le chemin aux coureurs de grandes routes».

Ceux-ci se postent à l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Sainte-Catherine. Ils entendent bientôt venir une voiture dans la nuit, l'aperçoivent enfin et s'apprêtent à lui laisser la voie libre car il n'y qu'un cocher à bord. L'un des policiers, méfiant, lui intime l'ordre de stopper. L'autre poursuit sa course. Du fond de la voiture surgissent trois ombres, on se tire dessus, les constables Honoré Bourdon et Auguste Guyon sont touchés, le troisième, Calixte Brizard, s'en sort indemne.

Avant que ne tombe la première édition des quotidiens montrealais, placardés à la une de la terrible nouvelle, le premier est déjà mort, le second ne s'en tirera que de justesse. On n'en revient pas, *La Presse* écrit dans le chapeau d'un article au ton vengeur: «Des ban-



dit encore inconnus viennent de répéter à Montréal un des exploits qui ont rendu les apaches de Paris si fameux...»

On prépare d'imposantes obsèques pour le malheureux, ses camarades sont sur un pied de guerre. Des automobiles chargées de policiers sillonnent la ville en tous sens, toutes les gares sont étroitement surveillées, on fouille, jour et nuit, les ravins, les buissons, les granges et les moindres abris que l'on peut trouver sur l'île.

On tombe, entre-temps, à la gare Bonaventure, sur la voiture trouée de balles qui a servi aux bandits dans leur fuite. Son cocher de nuit, un certain Arthur Foucault, se rend à la police des qu'il apprend qu'on le recherche. Et pendant que des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, rendent les derniers hommages au «policier martyr» en l'église Saint-Jacques, Foucault raconte sa mésaventure aux policiers. A l'en croire, son frère Alphonse, Joseph Beauchamp et Ismael Bourret l'avaient prié de les mener à un rendez-



Ci-contre, le constable Honoré Bourdon, tombé sous les balles de trois cambrioleurs le 9 mars 1914. Ci-haut, deux de ses assassins, Ismael Bourret (à gauche) et Alphonse Foucault qui seront finalement arrêtés et condamnés. PHOTO THEQUE La Presse

vous à Saint-Laurent. Leur mauvais coup perpétré, ce dernier l'aurait forcé, à la pointe de son arme, à les ramener à Montréal. Et c'est toujours lui qui aurait tiré sur les policiers.

Ces Bourret et Beauchamp sont connus de la police qui a déjà eu quelques reproches à leur faire. On sait peu de choses du premier, le deuxième est barbier de son état mais travaille bien peu et joue parfois la comédie dans des «salles de vues animées». On se rue chez lui, sa femme y est. Elle lave des planchers dans des hôtels et des restaurants. Quand elle s'est levée pour aller à son travail, le lendemain du drame, son mari était encore au lit, les trois autres dans la cuisine. Elle est partie tôt, comme à tous les matins, car elle doit se rendre à pied à son travail, son mari ne lui permettant pas d'acheter des billets de tramway. Elle doit y mettre quelquefois de trois à quatre heures... A son retour, en soirée, ils n'y étaient plus, elle est sans nouvelles depuis.

Foucault a aussi donné l'adresse de Bourret, des policiers partent inspecter les lieux. Ils tombent pile mais les bandits, sur le qui-vive, déguerpissent dans la fusillade. L'agitation secoue la ville, le bureau des commissaires offre la formidable récompense de 1000 \$ par tête pour la capture des meurtriers, morts ou vivs. Leur signalement est envoyé aux chefs de police des principales villes du Canada et des Etats-Unis.

La province emboîte le pas, les polices rurales sont sur les dents, on s'arme partout, les citoyens des villages et des campagnes attendent les fuyards de pied ferme, les milliers de dollars de ré-

compense excitent les appétits. On croit les apercevoir aux quatre coins de la ville, puis à Lachine ou à la Pointe-aux-Trembles, à Trois-Rivières, à Québec ou à Ottawa. On arrête des vagabonds, des cheminots ou des coursiers, une cinquantaine de suspects sont amenés dans les différents postes de police de l'île de Montréal.

Joseph Beauchamp est repris le premier. Endormi sur les bancs de l'église Saint-Vincent-de-Paul, il a piqué la curiosité d'un policier venu assister aux funérailles d'une voisine. Il racontera la triste existence qu'il a menée depuis huit jours, errant sur les chemins, s'abritant où et quand il le pouvait, se nourrissant de fruits et de noix. Il est dans un tel état que le médecin de la police doit lui prodiguer des soins.

On mettra beaucoup plus de temps à capturer les deux autres. Les esprits se calmant, on revient épisodiquement sur l'affaire dans la presse, la chasse continue sur son erre, mais il faut bien voir aux affaires courantes. Et puis l'orage éclate: fin juin, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo — déjà! Un mois plus tard, la Première Guerre mondiale est déclenchée.

A la même époque, Bourret est arrêté dans une petite ville américaine du New Hampshire. Alphonse Foucault demeure introuvable, le procès des trois autres s'instruit le 15 septembre. Une immense foule de curieux qui n'a pu prendre place dans la cour s'est massée aux portes du Palais de justice pour voir débarquer les accusés. Tout au long des interminables procédures, la passion ra-

ville des Montrealais pour cette affaire ne se dément pas.

L'argumentation de la Couronne repose en bonne partie sur les aveux du cocher, Arthur Foucault. Or le président du tribunal juge illégale la manière dont les policiers les ont obtenus. Il est en effet démontré qu'on lui a donné de l'argent, une bouteille de brandy et quatre petites bouteilles d'un stupéfiant... L'agent Guyon, retabli de ses blessures, témoigne qu'il n'a à toutes fins utiles rien vu, il ne saurait dire si l'un des accusés présents a tiré. L'autre témoin des événements, l'agent Brizard, a démissionné peu de temps après le drame, jugeant peut-être la profession trop dangereuse. On a tenté de le retracer mais en vain... Foucault, lui, explique que ses trois passagers étaient, passablement éméchés le soir du drame: «Ce qui s'est passé, raconte-t-il, c'est la faute de mes amis et de la boisson...»

Après une heure de délibérations, le jury, plutôt que de reconnaître les accusés coupables de meurtre et d'ainsi les envoyer à l'échafaud, déclare Bourret et Beauchamp coupables d'homicide involontaire. Ils sont condamnés à l'emprisonnement à vie, Foucault s'en tire avec un an de prison.

Deux ans plus tard, son frère Alphonse est arrêté à Detroit, dans le Michigan. Il a été dénoncé par sa maîtresse qu'il venait de quitter. Extradé, il sera condamné à Montréal, le 22 septembre 1916, à l'emprisonnement à vie. Il a gagné deux ans sur ses amis Bourret et Beauchamp.

L'hôpital Louis-H. Lafontaine est à la recherche de personnes souffrant d'agoraphobie



ERIC CLÉMENT

Si vous avez peur de vous retrouver seul, loin de chez vous, et si vous évitez le métro, l'autobus, les lieux publics, ou encore la foule, par crainte d'anxiété, alors vous souffrez peut-être d'agoraphobie, et le Centre de recherche Fernand-Seguin de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, de Montréal, peut gratuitement vous aider à résoudre votre problème.

En effet, une équipe dirigée par deux psychologues, les docteurs André Marchand et Gilles Dupuis, et un psychiatre, le Dr Réjean Fontaine, vient d'obtenir une subvention de 136 000 \$ de la part d'organismes publics québécois afin d'intensifier les recherches sur l'agoraphobie et les troubles de panique qui l'accompagnent.

Une personne agoraphobe craint d'éprouver des étourdissements, des palpitations, des tremblements ou des bouffées de chaleur lorsqu'elle se retrouve seule à l'extérieur de chez elle.

La peur de perdre connaissance, de subir une crise cardiaque, de ne plus avoir le contrôle de soi ou encore de paniquer, sont des symptômes du trouble de panique avec agoraphobie.

Essayez d'imaginer que vous êtes au volant de votre voiture, le matin, vous rendant tranquillement à votre lieu de travail, ou que vous vous trouvez dans une file d'attente dans une banque ou une épicerie, ou encore que vous êtes dans un ascenseur.

Soudain, vous avez une sensation semblable à celle que vous ressentiriez si votre auto s'arrêtait subitement au beau milieu d'une voie ferrée, et que vous n'arriviez plus à démarrer alors que la sirène d'un train se ferait de plus en plus menaçante.

Votre cœur bat très fort. Votre poitrine vous fait mal. Vous avez l'impression d'étouffer. Autour de vous, tout devient flou. Vous croyez perdre tout contact avec la réalité.

Du coup, par peur de perdre le contrôle de votre auto, de hurler devant le comptoir de la banque ou à la face de l'épicier, ou de « perdre les pédales » dans l'ascenseur, vous tentez de fuir le plus rapidement possible.

Après un moment, la sensation de panique s'atténue. Vous parvenez à vous calmer progressivement, mais vous vous demandez encore ce qui vient de vous arriver.

Le trouble de panique avec agoraphobie est considéré comme un des plus sévères problèmes d'anxiété, ce genre de phobie étant l'un des plus paralysants. Il représente environ 60 p. cent des problèmes d'anxiété traités par les médecins spécialistes.

Il serait souvent associé à des risques élevés de morbidité psychiatrique sous forme de dépression, de suicide, d'abus de drogues ou d'alcool, de dépendance aux tranquillisants. Ce trouble entraînerait aussi une détérioration fréquente des relations sociales et conjugales.

Une maladie qui coûte très cher à l'État

Selon le Dr Marchand, cette maladie coûte très cher à l'État. On estime qu'aux États-Unis 5,7 p. cent des femmes et 2,8 p. cent des hommes, provenant de toutes les classes sociales, présentent des troubles de panique avec agoraphobie. Tousjours chez nos voisins du sud — mais les

données seraient également applicables chez nous — le coût annuel moyen des consultations médicales s'élèverait à quelque 2500 \$ pour des personnes atteintes de troubles de panique avec agoraphobie, comparativement à environ 400 \$ pour la population en général.

« L'agoraphobie a des incidences sociales et personnelles importantes chez les personnes atteintes par cette maladie, explique-t-il. Elles ne peuvent plus sortir de chez elles, pour aller travailler par exemple. Les conséquences de l'agoraphobie peuvent être considérables. »

Les traitements les plus efficaces

L'hôpital Louis-H. Lafontaine, qui accueille chaque année une centaine de personnes agoraphobes venues y suivre

une psychothérapie, est à la fine pointe de la recherche dans ce domaine.

L'étude, entreprise cet été, va permettre de préciser quels sont les traitements les plus efficaces pour combattre la maladie et de mieux les adapter aux besoins spécifiques des agoraphobes.

Selon le Dr Marchand, cette étude poursuit trois objectifs. Tout d'abord, obtenir des renseignements pour préciser les stratégies d'intervention les plus efficaces et ainsi améliorer le traitement du trouble, mais aussi éliminer la présence de symptômes résiduels après le traitement et diminuer le pourcentage de rechute.

Deuxièmement, acquérir suffisamment d'informations pour permettre aux médecins de mieux adapter les traite-

ments aux besoins de chaque personne atteinte de ces troubles.

Enfin, l'équipe du Dr Marchand veut mettre en évidence, s'il y a lieu, des liens entre, d'une part, les données sociologiques, biomédicales et psychologiques, et d'autre part, la réponse du patient au traitement.

L'hôpital a donc actuellement besoin de la collaboration d'environ 160 personnes, âgées de 18 à 55 ans, qui pensent vivre un problème d'agoraphobie depuis au moins une année. Il faut que, chez ces personnes, le problème soit apparu avant l'âge de 40 ans. Ces personnes pourront bénéficier, dès ce mois-ci, d'une évaluation complète de leur trouble et d'un traitement éprouvé.



Suzanne Dubé, de Saint-Bruno, ne pouvait plus aller au cinéma, ni prendre le métro ou l'autobus. Un traitement psychothérapeutique l'a amenée à se contrôler. PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

La thérapie de groupe a sauvé Suzanne Dubé

ERIC CLÉMENT

« Je souffrais d'agoraphobie depuis l'enfance. Vers l'âge de 20 ans, ce n'était pas encore très grave, mais j'évitais déjà les foules. »

Mme Suzanne Dubé, de Saint-Bruno, près de Montréal, a 47 ans. Travaillant dans une imprimerie depuis une dizaine d'années, elle a subi, il y a quatre ans, une thérapie de groupe à l'hôpital Louis-H. Lafontaine pour guérir ses problèmes d'agoraphobie: « En vieillissant, la situation a empiré, raconte-t-elle à La Presse. Je ne pouvais plus aller au cinéma, ni même prendre l'autobus ou le métro. Vous savez, ce n'était vraiment pas une vie. »

Une fois par semaine, Mme Dubé a donc suivi un traitement psychothérapeutique qui l'a amenée à se contrôler: « Aujourd'hui, je sais que je suis toujours vulnérable, mais au moins je sors. Je prends même l'avion! La thérapie de groupe m'a littéralement sauvée. »

Des associations d'entraide

Mme Dubé est heureuse aujourd'hui. D'abord parce que son problème d'an-

xiété est globalement résolu, mais aussi parce qu'elle constate avec satisfaction que l'on aborde beaucoup plus souvent le thème de l'agoraphobie: « À l'époque, je ne savais même pas que des associations existaient. On ne parlait pas de

« Je ne pouvais plus aller au cinéma, ni même prendre l'autobus ou le métro. Vous savez, ce n'était vraiment pas une vie. »

mon problème alors qu'aujourd'hui les gens ont plus d'information, et la recherche semble plus avancée. »

Il existe plusieurs associations d'entraide pour les agoraphobes au Québec. M. Benoît Matte est responsable de l'as-

sociation montréalaise qui compte environ 200 membres. Font partie de cette association des agoraphobes, bien sûr, mais aussi des ex-agoraphobes toujours vulnérables, des membres de leurs familles et des professionnels de la santé.

L'association a pour rôle principal de venir en aide aux personnes souffrant de troubles d'anxiété et d'agoraphobie. D'ex-agoraphobes prodiguent leurs conseils au téléphone, l'association publie un bulletin trimestriel, organise des soirées d'information régulières et des soirées mensuelles, dites de motivation, au cours desquelles des personnes peuvent faire état de leurs expériences d'agoraphobes ou d'ex-agoraphobes.

Un congrès sur les troubles anxieux, organisé par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, aura lieu à Montréal les 15 et 16 octobre prochains. Lors de ces deux jours, les professionnels de la santé ne manqueront pas d'aborder les problèmes d'agoraphobie et l'état actuel de la recherche de nouveaux traitements. Le 17 octobre, une journée Portes ouvertes permettra aux associations d'agoraphobes et au public intéressé d'entrer en contact avec des médecins et des cliniciens.

Il est possible de surmonter la dyslexie

d'après AP, Reuter et PC

La majorité des enfants chez qui on a diagnostiqué la dyslexie alors qu'ils fréquentaient la maternelle ont réussi à surmonter ce handicap avant d'atteindre la sixième année scolaire, révèle une étude récente.

Les chercheurs ont démontré que même si les jeunes ayant souffert de dyslexie lors de leur jeune âge peuvent demeurer des personnes ayant des difficultés de lecture, ils ne sont pas nécessairement condamnés à une vie de personnes fortement handicapées.

Semblable à l'hypertension

Les chercheurs ont aussi découvert que la dyslexie, plutôt que d'être une condition bien précise, est un mal semblable à l'hypertension et qui peut varier considérablement avec les années et présenter des périodes d'attaques allant de peu de gravité à très graves.

Ces nouvelles données pourraient permettre d'améliorer le diagnostic et le traitement de cette maladie, affirment certains chercheurs. Des spécialistes sont toutefois sceptiques devant les résultats de cette étude publiée par le *New England Journal of Medicine*, à Boston.

De fausses prémisses

« Je doute du bien-fondé de ces conclusions, parce que je crois que les prémisses sur lesquels ils ont basé leur étude sont fausses », affirme Jeannette Fleischer, spécialiste des difficultés d'apprentissage de l'Université de Columbia.

Elle soutient notamment que la définition de la dyslexie donnée par les responsables de l'étude est si vaste qu'elle peut aisément comprendre les enfants dont les difficultés de lecture sont provoquées par des problèmes familiaux, par la non-frequentation des classes ou même par l'inattention chronique.

On estime que de 5 à 10 p. cent des jeunes Nord-Américains sont dyslexiques, mais cet état est souvent difficile à définir et est mal compris.

Ainsi, beaucoup de gens croient que les victimes voient les mots et les lettres dans le désordre, ce qui n'est pas nécessairement un symptôme s'apparentant uniquement à la dyslexie.

Depuis 1983

La dernière étude a été réalisée auprès de 414 enfants qui ont été accueillis à la maternelle dans 12 villes du Connecticut en 1983 et qui sont testés annuellement depuis lors.

En vertu de critères standard, les chercheurs ont déterminé que seulement 28 p. cent des enfants jugés dyslexiques en première année l'étaient toujours en troisième. En sixième année, seulement 17 p. cent d'entre eux souffraient toujours de leur condition.

En bref

SCLÉROSE EN PLAQUES

Les personnes souffrant de sclérose en plaques et dont le diagnostic a été posé depuis janvier 1991 peuvent participer à une étude présentée en cours à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Cette étude porte sur les habitudes de vie, la nutrition et les antécédents infectieux des patients.

L'étude est dirigée par le docteur Parviz Chardirian, directeur de l'Unité de recherche en épidémiologie du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, le docteur Slabodan Ducic, médecin-épidémiologiste et le docteur Richard Morisset, chef du Service de microbiologie et des maladies infectieuses.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Marie-France Pilon ou Marie-Claire Goulet, au 843-2611, poste 4089.

Des mesures de prévention simples pour éviter la cystite

d'après AP, Reuter et PC

La cystite fait mal, toutes les femmes qui en ont souffert le savent. La prévention, qui est simple, permettrait à une partie des millions de femmes qui en sont victimes chaque année de l'éviter.

Sans gravité dans la majorité des cas, la cystite — infection urinaire — se manifeste par une envie d'uriner très fréquente, le jour comme la nuit, qu'il faut à chaque fois satisfaire. Les brûlures res-

senties en urinant sont telles que les femmes les comparent aisément à des lames de rasoir.

Il ne faut pas se retenir d'uriner, vider complètement sa vessie et boire au moins un litre d'eau par jour, recommandent les spécialistes. Pas le temps, répondent les femmes, quand elles n'arquent pas d'une horrible timidité qui les clouerait sur leur siège dès qu'elles arrivent au bureau.

Pourtant, c'est en se retenant d'uriner

qu'elles permettent aux germes de s'installer dans la vessie. Car chez la femme, l'urètre, le conduit qui relie la vessie au méat urinaire, ne mesure que deux centimètres. Les germes normalement présents au niveau de la vulve et de l'anus remontent le long de l'urètre jusqu'à la vessie. Lorsqu'elle est pleine en permanence ou mal vidée, elle risque de s'infecter. De même lorsqu'une diarrhée s'installe; mais la encore il est diabolique, en s'essuyant d'avant en arrière, de prévenir l'infection.

« La cystite, c'est le mal de la jeune mariée », disait-on autrefois pour signifier le fait que certaines femmes en souffraient après des rapports sexuels. La prévention en est simple: il suffit de vider sa vessie avant tout rapport sexuel.

Le traitement est rapide; les médecins prescrivent maintenant des traitements antibiotiques très courts. Une fois guérie, la cystite ne doit pas récidiver, surtout si les mesures de prévention sont prises. Si c'est le cas, il est prudent d'aller voir un spécialiste.

Médecine

Supposons que vous venez d'être mordu par un serpent venimeux...



KENNETH-F. WALKER

collaboration spéciale

Chaque année, en Amérique du Nord, quelque 45 000 personnes sont mordues par des serpents, dont beaucoup sont venimeux. Le serpent à sonnettes est responsable des deux tiers des morsures et de près de tous les décès signalés. Le moccasin, le serpent-coraal et les serpents importés par les collectionneurs causent le reste des morsures.

Dans les vieux « westerns », le cowboy, mordu par un crotale, s'empresse d'ouvrir la plaie avec son couteau pour sucer le venin et le recracher. Dix minutes plus tard, il est en pleine forme... En fait, la succion du venin n'est efficace que si elle se fait à l'aide d'une ventouse, et elle doit être effectuée dans les cinq minutes suivant la morsure.

Par ailleurs, le cowboy qui avale une rasade de whisky « pour tuer le poison » a de fortes chances de se tuer lui-même, l'alcool hâtant l'acheminement du venin dans le système sanguin.

Ne commettez pas l'erreur de croire ceux qui pourraient vous dire qu'un serpent ne mord jamais deux fois de suite. Les serpents venimeux le font souvent. Et la morsure ne se présente pas toujours sous l'aspect de deux empreintes de crochet: il peut y avoir l'empreinte des dents, l'empreinte d'un ou de deux crochets, ou les deux.

Enfin, les serpents venimeux n'injectent pas invariablement leur venin, et s'ils le font, la quantité injectée peut varier entre des traces et une dose fatale.

Les chances sont de votre côté

Supposons donc que vous venez d'être mordu par un serpent que vous savez être venimeux. La première chose à faire est d'appeler un médecin le plus tôt possible. Il ne faut surtout pas se laisser gagner par la panique, ce qui ne ferait qu'accroître le choc causé par la morsure. Souvenez-vous que les chances sont de votre côté, puisque très peu de gens succombent à une morsure de serpent.

Si un compagnon peut tuer le serpent qui vous a attaqué, emmenez celui-ci avec vous. Cela aidera l'hôpital à déterminer le type d'antidote à vous administrer. Mais ne perdez pas un temps précieux à pourchasser le serpent en question, ce qui pourrait, en outre, vous exposer à une nouvelle morsure.

Les experts conseillent d'immobiliser la partie du corps où s'est effectuée la morsure. Une écharpe fera l'affaire s'il s'agit d'une jambe ou d'un bras. Et si vous avez des compagnons, demandez-leur de vous porter.

La morsure provoque une enflure, si bien qu'il est très important de retirer toute bague qu'on pourrait porter si c'est la main qui a été mordue. N'appliquez pas de glace, car cela ne ferait que permettre au venin de se propager plus profondément dans les tissus. Contentez-vous de nettoyer la blessure avec de l'eau et du savon, puis de la recouvrir à l'aide d'un bandage propre.

Méfiez-vous du tourniquet que les cowboys (encore eux) s'appliquent sur la jambe. Un tourniquet trop serré coupe le flot du sang dans les artères, et vous pourriez perdre la jambe.

Quoi faire si on est loin de l'hôpital

Toutefois, si vous vous trouvez à plus d'une heure d'un hôpital et qu'il ne s'est pas écoulé plus de cinq minutes après la morsure, vous pourrez appliquer un tourniquet à sept ou huit centimètres au-dessus de la blessure. Mais assurez-vous de pouvoir passer deux doigts sous le bandage, puis vérifiez régulièrement le pouls, pour être certain que la circulation du sang se poursuit.

Le meilleur traitement est évidemment la prévention. Si vous apercevez un serpent, prenez soin de vous tenir à distance respectueuse de lui. Pour vous promener dans la nature, portez des pantalons longs et des chaussures qui vous recouvrent la cheville, ou des bottes de caoutchouc. Si vous ramassez du bois mort pour faire du feu, portez des gants épais.

Enfin, ne placez jamais la main nue dans une crevasse en faisant de l'alpinisme, et d'une façon générale, ne mettez jamais la main (ou le pied) dans un endroit sombre.

L'église Saint-Joseph



Dessin non daté de l'église à l'époque du parvis en forme de fer à cheval.

GUY PINARD

On aurait pu craindre le pire pour l'église Saint-Joseph. Située rue Richmond, dans une paroisse pauvre qui s'est presque complètement vidée de ses pratiquants, la tentation fut sans doute grande de la fermer au culte, voire de la démolir, surtout à l'époque heureusement révolue où l'archevêché de Montréal laissait démolir ses églises. L'église Saint-Joseph a échappé à ce triste sort. Mieux encore, en 1985, on terminait une restauration qui lui redonnait la splendeur acquise au fil des ans. Malheureusement, comme elle coïncidait dans un quartier où les gangs de la drogue règnent en maître, l'église vit dans un carcan, avec ses portes fermées à double tour et tous ses vitraux protégés contre les jets de pierre des vandales par un disgracieux grillage. Pour la visiter, il faut donc assister aux offices religieux, ou montrer patte blanche.

Contexte social

L'église Saint-Joseph se trouve dans un quartier ouvrier où on privilégie le logement social, mais il n'en a pas été toujours ainsi. En effet au moment de sa construction au milieu du siècle dernier, «La Petite Bourgogne» était un quartier huppé et fort prospère, où chacun était propriétaire de son logement. La proximité des bruyantes voies ferrées (aujourd'hui disparues), puis la fermeture de nombreuses usines entraînant le dépeuplement et la détérioration du quartier. Déjà privée d'une bonne partie de sa population, la paroisse subit encore plus mal l'avènement de la révolution tranquille qui a contribué à vider bien des églises au Québec.

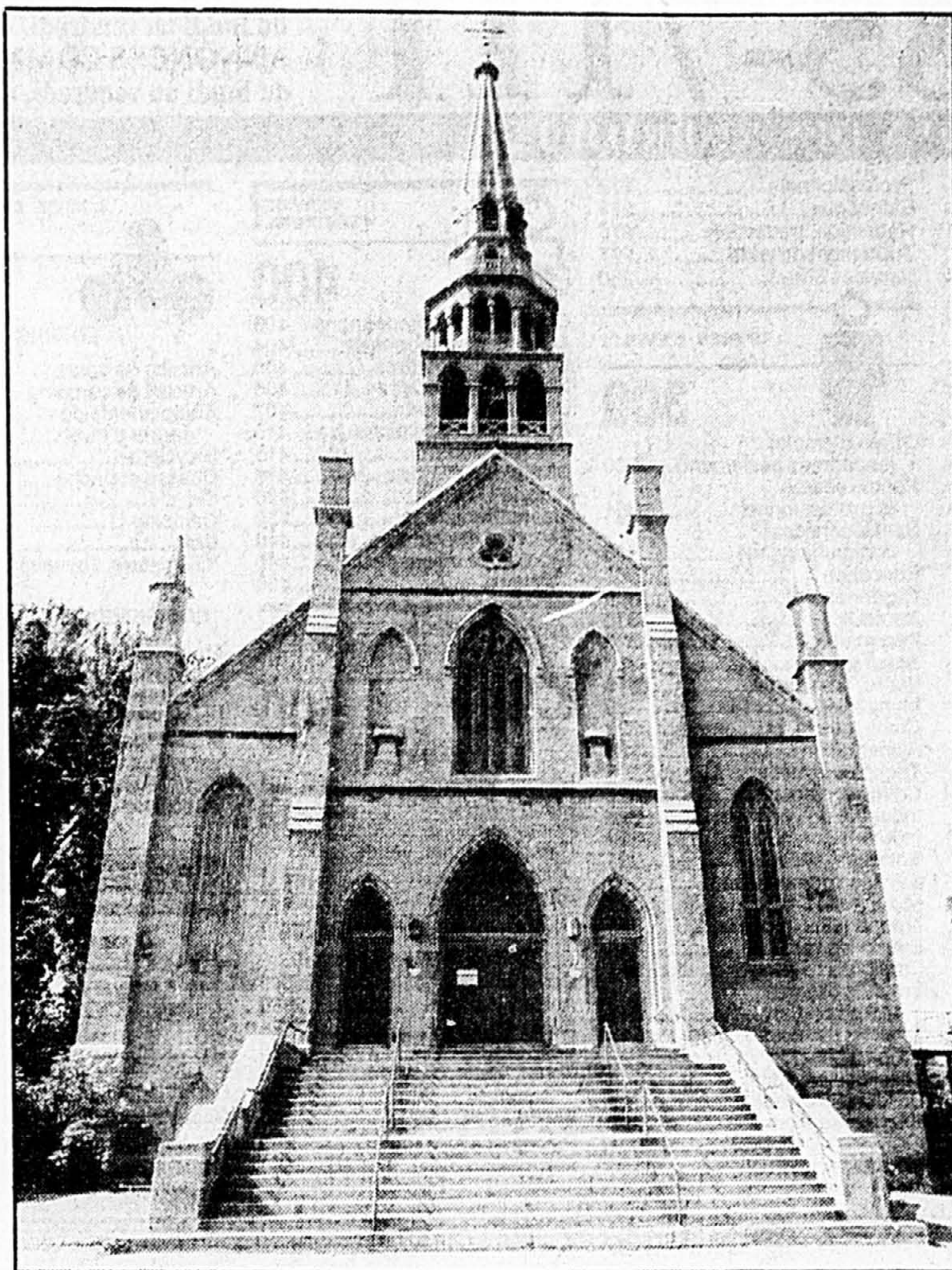
L'église doit son nom au «faubourg Saint-Joseph» (qu'on appelait aussi «faubourg des Récollets») où elle se trouve, et qui comprenait le territoire situé entre les actuelles rues McGill, Saint-Antoine et Atwater, au nord du canal de Lachine, un fief concédé à Jeanne Mance.

Les chantiers maritimes d'Auguste Cantin sont à l'origine du peuplement du faubourg. Ils stimulèrent l'accroissement de la population alors desservie par l'église Notre-Dame à un point tel qu'en 1861 les sulpiciens décidèrent d'y construire une église de desserte.

Dates importantes

La bénédiction de la première pierre eut lieu le 16 juin 1861 en présence du sulpicien Jean-Jacques Arraud, qui dirigea les travaux de construction. La première cloche de 343 livres fut bénite le 13 juillet 1862, et quelques mois plus tard, le 1^{er} novembre plus précisément, Mgr A.C. Cruteau, vicaire général, bénit l'église et dit la première messe.

L'érection canonique de la paroisse est datée du 16 novembre 1867, même si ce décret ne fut proclamé que le 6 juillet 1874, à cause de difficultés rencontrées dans le partage du territoire de



La façade

PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

l'immense paroisse Notre-Dame, ce qui explique sans doute le fait que les premiers registres datent de 1873. La reconnaissance civile fut signée le 4 mars 1882. Le territoire originel de la paroisse Saint-Joseph était immense puisqu'il était délimité au nord par la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, à l'ouest par cette paroisse et celle de Saint-Henri-des-Tanneries, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'est par le milieu de la rue McGill. À la suite de démembrements engendrés par la fondation des paroisses Sainte-Hélène, Sainte-Cunégonde et Saint-Charles, ainsi que du rattachement de certaines parties à la paroisse Notre-Dame, ce territoire a rétréci considérablement, puisqu'il est aujourd'hui délimité par les rues Canning et Saint-Jacques, l'autoroute Bonaventure et le canal de Lachine.

Le terrain sur lequel se trouve l'église fait partie du lot P-412, lot qui appartient toujours aux sulpiciens, tel que décrété le 4 juillet 1874. Le 17 novembre 1971, la Ville de Montréal se porta acquéreur pour son programme de développement urbain du lot P-419 de 7660 pieds carrés et d'une partie de 16244 pieds carrés du lot P-412 (ne laissant à l'église qu'une bande de terrain de 15 pieds de largeur autour de celle-ci), au prix de 114000 \$ (les sulpiciens acceptèrent 24000 \$ comme leur «juste part»). Le lot P-419 de 7660 pieds carrés, où se trouvait le presbytère, au sud de l'église, avait été acheté en 1888 afin d'agrandir le premier presbytère. Quant à la partie du lot P-412 qu'on céda à la Ville, elle comprenait le presbytère et la maison des sacristains, qui se trouvait rue Saint-Martin, une rue (aujourd'hui disparue) parallèle à la rue Richmond. Le presbytère et la résidence ont été démolis.

Au moment de son inauguration,

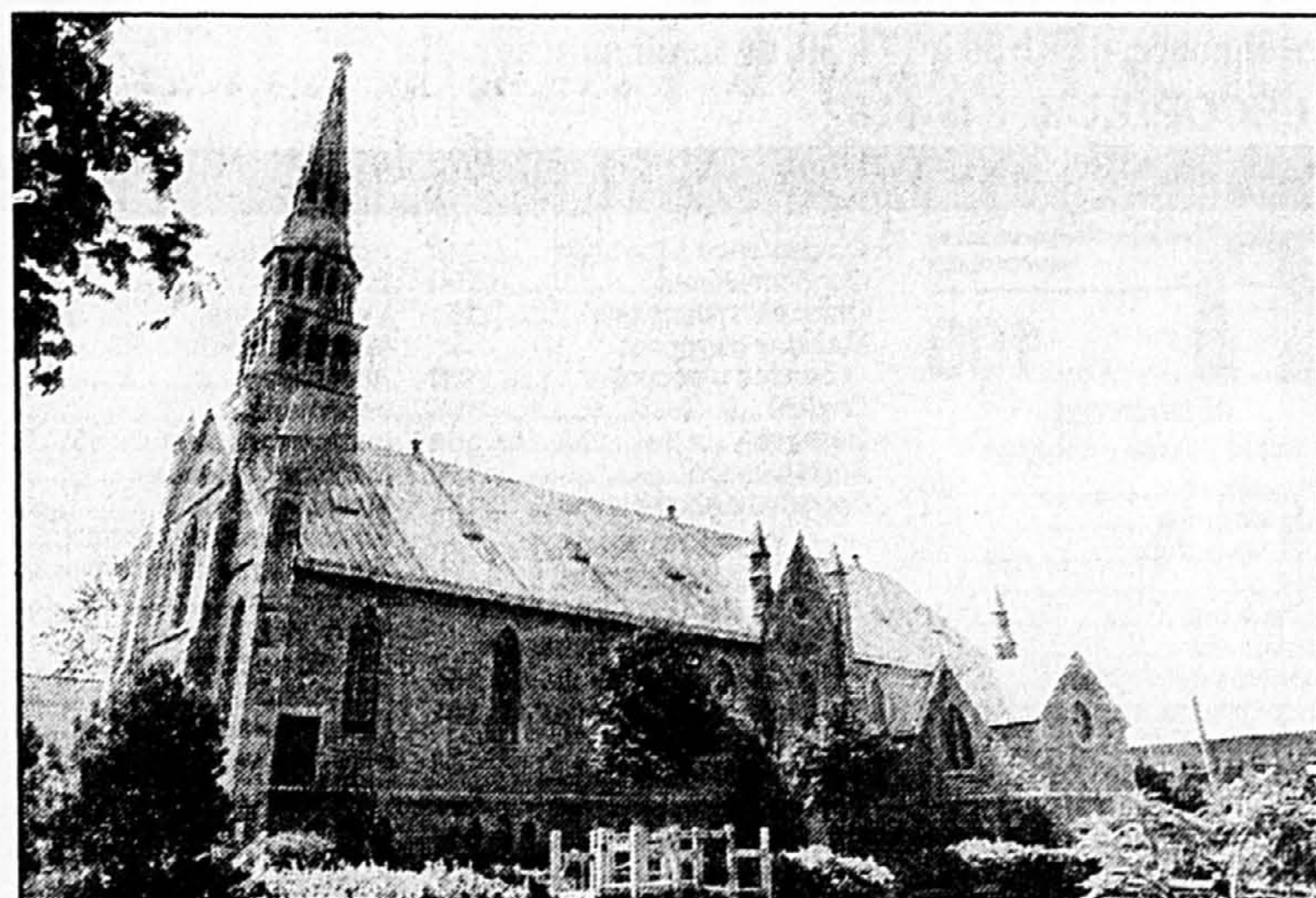
l'église, construite par les entrepreneurs Payette et Perrault pense-t-on, selon des plans dont on ignore la provenance, ne comptait ni transepts, ni clocher, ni sacristie, et la paroisse n'avait pas de presbytère. Cette dernière lacune fut corrigée la première en 1867 par le recyclage d'une maison privée en presbytère.

Le 10 mai 1878, l'entrepreneur François Chartrand commença la construction du clocher dessiné par les architectes Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon. Ces travaux durèrent quatre mois. Bourgeau signa aussi les plans de la sacristie bâtie par l'entrepreneur Painchaud et Vincent au coût de 8000 \$. Les trois cloches ne furent cependant installées qu'en 1901.

Ovide Mailloux fut l'architecte des transepts construits par Louis David de 1890 à 1892 au prix de 8306 \$. Ces travaux comprirent l'agrandissement du chœur prévu en 1878 mais non réalisé à ce moment-là à cause de la faillite de Painchaud et Vincent.

L'actuel parvis en béton et en pierre fut construit en 1927 au prix de 12214 \$, en remplacement du parvis précédent en bois et en forme de fer à cheval construit en 1900 selon des plans de l'architecte Georges-Alphonse Monette.

Le presbytère d'influence victorienne, qui a été démolé depuis, avait été construit en 1893 au prix de 17214 \$ pour remplacer le presbytère d'origine agrandi en 1888. Enfin, la maison des sacristains fut érigée en 1901 au prix de 1805,20 \$ en bordure de la rue Saint-Martin, où se trouvaient jadis l'écurie et le hangar. Le presbytère est aujourd'hui installé dans l'ancienne sacristie réaménagée à cet effet. Il faut dire qu'avec ses trois étages, cette dernière offrait un



L'élevation nord

volume suffisant pour la recycler. On y accède par une rampe en béton qui en facilite l'accès (et celui de l'église) en fauteuil roulant.

L'extérieur

Les dimensions de l'église Saint-Joseph sont moyennes, sauf pour son clocher. L'église mesure 58,3 pieds de largeur (118,7 à la hauteur des transepts) sur 156,5 de profondeur, ou 198 pieds en incluant le corps de bâtiment de la sacristie. L'arête faîtière du toit à pignon culmine à 78,3 pieds, et le clocher à 154 en excluant la croix de 9 pieds de hauteur sur 6 de largeur. Les contreforts les plus élevés de la façade ont une hauteur de 84,75 pieds, contre 68,25 pour les plus bas. Le plancher de l'église se trouve à 12 pieds du sol.

La façade de l'église est en pierre de taille piquée gros sur une assise en pierre bossée. Les murs longs, le mur du chevet et les murs de la sacristie sont en maçonnerie de moellons de pierre, sauf pour les contreforts et le cordon qui délimite en hauteur le sous-sol exhausé, qui sont en pierre bossée. L'encadrement des croisées est en pierre de taille piquée gros. Les marches et le parvis sont en granit. La cheminée située du côté sud, vers l'avant de l'église et la partie supérieure du chevet sont en brique rouge.

L'ensemble de la toiture est recouvert de tôle à baguette. L'église est coiffée d'un toit à pignon de 45 degrés, tout comme les transepts dont le toit est intersecté par les deux toits plus obtus qui surplombent les fenêtres ogivales, le «chevet» de chaque transept étant éclairé par une rosace. La sacristie propose un toit mansardé sans brisis. En partant du chevet et sur une largeur de 22 pieds, on note un toit à pignon qui correspond à l'agrandissement du chœur de 1890.

L'architecte inconnu a choisi le style néo-gothique qui privilégiait l'Église catholique sous Mgr Ignace Bourget. Ce style est rendu par les contreforts et les arcs brisés, qu'ils soient ogivaux ou lancéoles.

La façade parfaitement symétrique comprend trois sections délimitées par quatre contreforts surmontés de pinacles à base carrée ou octogonale. Les deux contreforts intérieurs comportent deux ressauts. Deux fois plus large que chacune des sections latérales, la section centrale correspond au parvis, propose trois travées et est divisée en trois registres par deux cordons de pierre, celui du haut rejoignant la jonction des contreforts et des rampants du toit et formant un fronton d'arc; le tympan est percé d'un vitrail trilobé. Les trois portes d'entrée se trouvent sous le premier registre et s'inscrivent dans un arc ogival dont l'imposte est occupée par un intéressant remplage en bois d'inspiration néo-gothique, au-dessus d'un linteau en pierre. La porte centrale présente deux vantaux ornés de panneaux à arc brisé. Cette porte est deux fois plus large et une fois et demie plus haute que les deux portes latérales à un seul vantail. Trois croisées surmontées d'un cordon de pierre au niveau de l'arc se trouvent entre les deux cordons: une grande fenêtre ornée de petits bois à arc ogival et d'un quatre-feuilles en guise de remplage, puis deux niches vidées de leurs statues, qui étaient déjà disparues en 1974. Quant aux deux sections latérales, elles comprennent une porte donnant accès au sous-sol et une fenêtre à arc ogival plus haute et plus étroite que les autres.

Les murs longs latéraux proposent une ordonnance rythmique mais asymétrique. Le rythme est assuré par les grandes fenêtres ogivales qui éclairent l'église et correspondent à autant de travées, au-dessus de trois petites fenêtres qui éclairent le sous-sol.

La cinquième travée est encadrée de contreforts surmontés d'un pinacle, de part et d'autre d'un toit à pignon obtu, et un oeil-de-boeuf surmonte la fenêtre ogivale. Un autre contrefort à pinacle indique à l'arrière la fin du mur long de l'église.

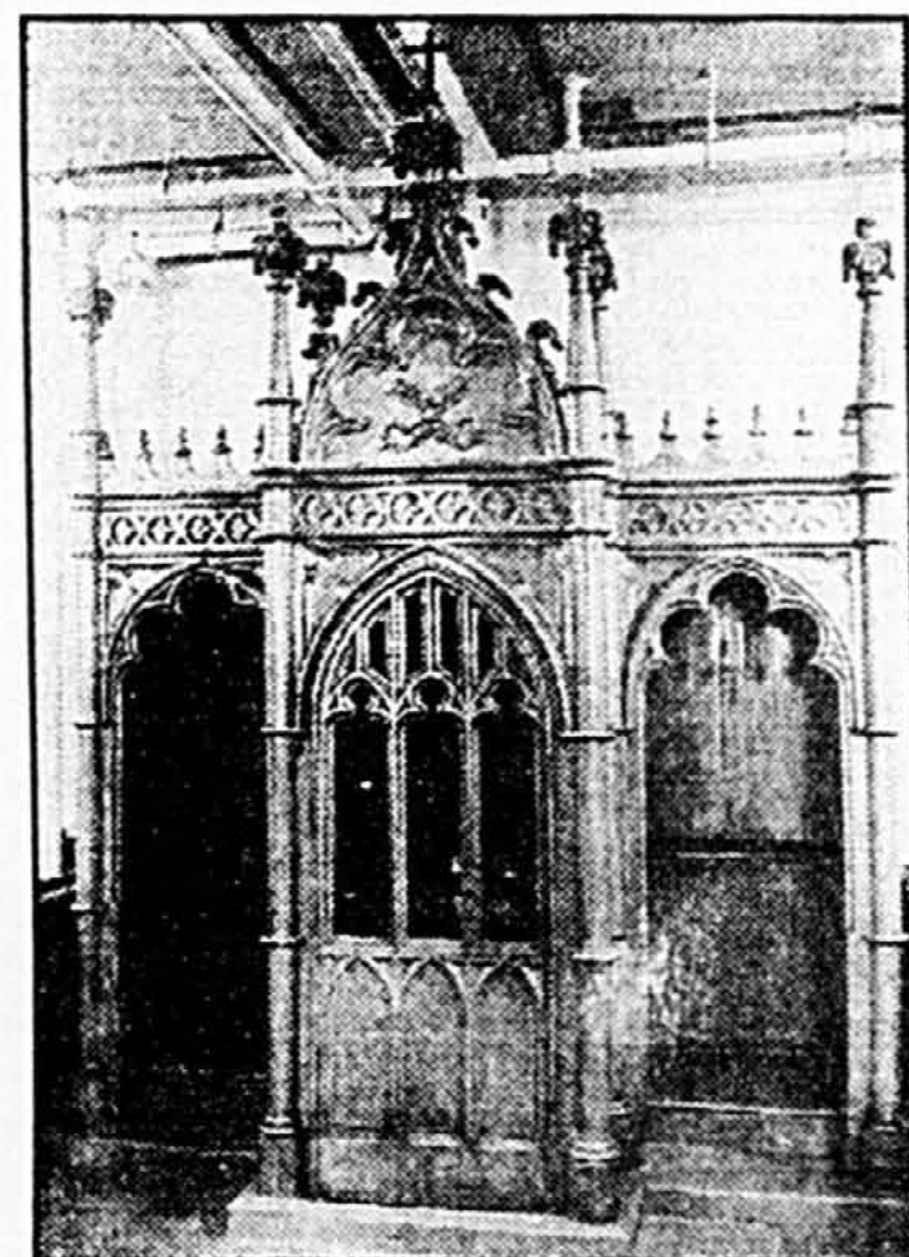
Le clocher comprend deux lanternes ornées d'arcatures ogivales. La première est de plan carré comme la base, et la deuxième est de plan octogonal comme la flèche qui complète le clocher. Ce dernier est en bois recouvert de tôle.

L'intérieur

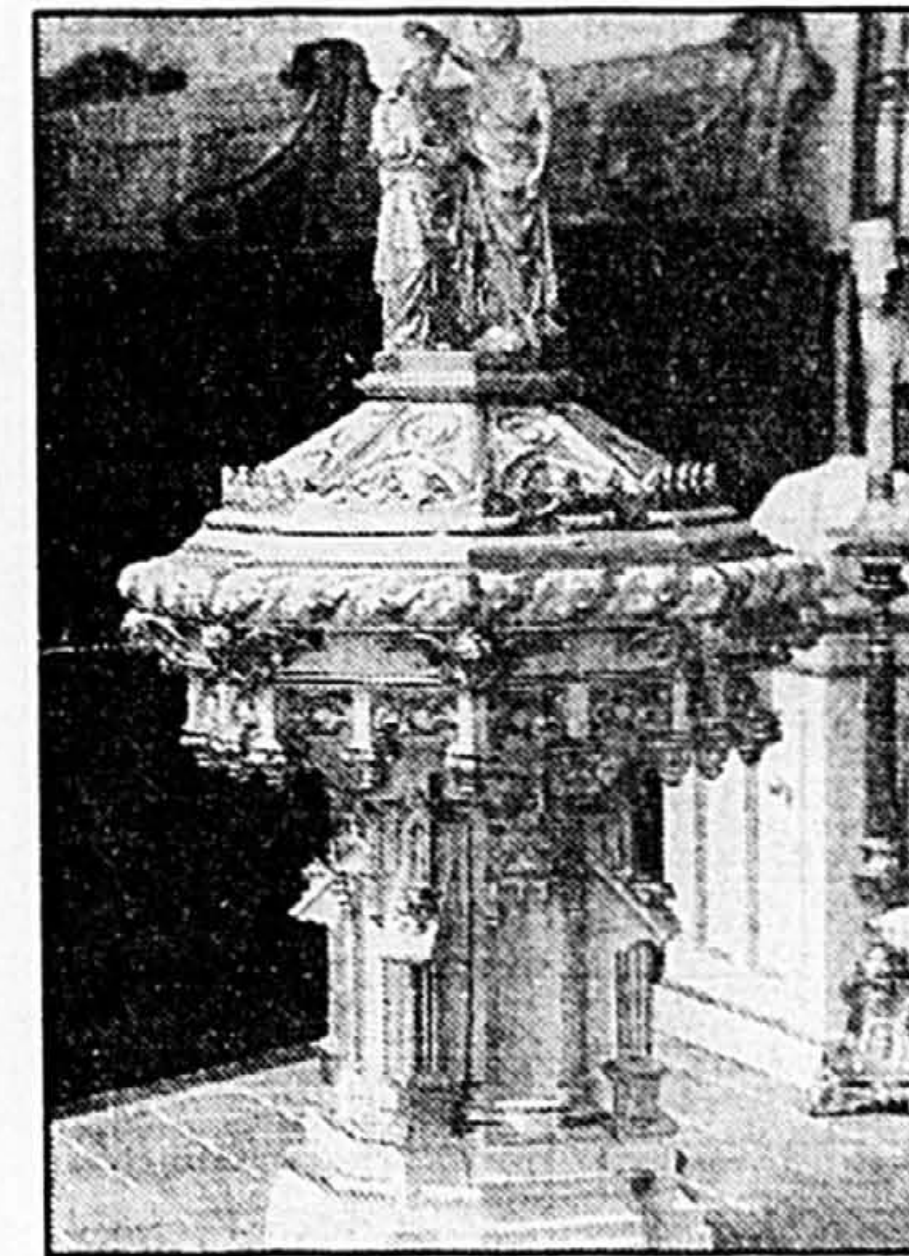
L'intérieur de l'église est relativement simple. On y accède par un narthex qui occupe la moitié du plancher. La nef est partagée en trois volumes et huit travées par deux colonnades. Le vaisseau de la nef correspond au double du volume de chaque bas-côté. Le chœur à chevet plat correspond à la dernière travée, et l'avant-dernière s'ouvre sur les deux transepts. Une tribune à arcature aveugle court les trois murs de l'église; cette tribune ne serait pas d'origine et aurait été ajoutée vers

1900 selon certains. Le fait qu'elle arrive à mi-hauteur des grandes fenêtres latérales tend à entériner cette thèse. Des arcs brisés surmontent chaque colonnade. La voûte en croisées d'ogives prend appui à quelques pieds au-dessus des chapiteaux des pilastres en bois. Les plafonds des bas-côtés et des tribunes sont plats et divisés en sections par des faux-entraits placés dans l'axe des pilastres.

L'ornementation de l'église comprend d'intéressants tableaux marouflés qui ont subi un grand nettoyage de 1984 et 1985 sous la responsabilité du réputé entrepreneur René Henrichon. Il faut plus particulièrement souligner le travail du peintre Marcel Chabot et du vitrier Ghislain Bouliane. Cette église a d'ailleurs été citée monument historique par la Ville de Montréal en 1991.



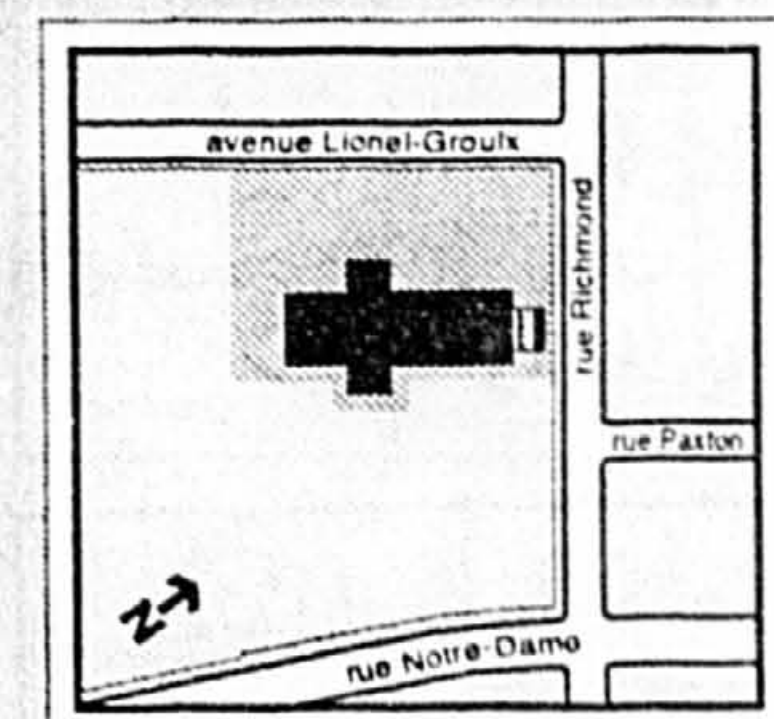
Un des quatre confessionnaux de style néo-gothique



Les fonts baptismaux

SOURCES: Ministère des Affaires culturelles; Église Saint-Joseph, par Michel Hudon; Inventaire des biens culturels — et documents divers — Ville de Montréal, Service habitation et développement urbain; dossier pour la préparation de la citation de l'église comme monument historique — Paroisse Saint-Joseph; Paroisse Saint-Joseph — Centenaire — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle — Les églises; et documents divers — La Patrie du dimanche (28 mars 1962); Centenaire de l'église St-Joseph, par Gisele Grignon — La Voix populaire (23 mai 1963); L'église St-Joseph est centenaire — La Presse (21 avril 1984); Des trésors de l'art religieux retrouvent leur splendeur, par Denis Masse.

REPÈRES



Nom : église Saint-Joseph.
Adresse : 540, rue Richmond.
Métro : station Guy-Concordia, autobus 79 en direction sud.



Le chœur



Cette photo de l'église permet d'apprécier la décoration de la voûte.

Le texte original de cet article est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre Montréal, son histoire, son architecture. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

POUR COMMANDER, CORRIGER ou ANNULER votre annonce, de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi TÉLÉCOPIEUR 848-6287

INDEX DES RUBRIQUES

Table of real estate services: IMMOBILIER, RESIDENTIEL, COMMERCIAL INDUSTRIEL, Location, MARCHANDISES ET SERVICES.

Table of professional services: Appareils électroménagers, Encans, Vente de garage, etc.

Table of leisure and recreation services: LOISIRS ET VEHICULES RECREATIFS, LOISIRS, EQUIPEMENTS RECREATIFS, DECES, PRIERES, REMERCIEMENTS.

IMMOBILIER

100 AHUNTSIC / Promenade Fleury, cottage, libre, rev. bois franc, 2500 pi. de terrain, 10181 Soeur-Croce, 384-6716

101 AHUNTSIC / Promenade Fleury, cottage, libre, rev. bois franc, 2500 pi. de terrain, 10181 Soeur-Croce, 384-6716

102 DUVERNAVY / spilt la piscine, super luxueux, tout rev. cir. climatisé, central, piscine creusée, bain chauffé, système d'alarme, rille, bain tourbillon, 2000 pi. de terrain, 240-0000

103 LAVAL RIVE-NORD / 1983, moderne 3 chambres, foyer à combustion jointe, système d'alarme, aspirateur central, climatisation, dans un beau secteur, 627-6407

104 APPAREILS ELECTROMENAGERS / 24V PROFESSIONNELS, 272

105 RIVE-SUD / AHUNTSIC, terres & Foyer, luxueux 3 1/2, garage, patio, piscine, tout rev. cir. climatisé, 250-6243

ETES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES

